

GRILLE HORAIRE GÉNÉRALE ÉCOLE D'HIVER SPÉCIAL SOMMET 2013

VENDREDI 25 JANVIER

17h à 21h

> Accueil et inscription

18h à 19h30

> Agora aux mille rencontres

19h30 à 22h

> Assemblée d'ouverture

SAMEDI 26 JANVIER

7h30 à 8h45

> Déjeuner engagé

9hà10h30

- > Activités au choix
 - Tables-rondes au choix

10h30 à 11h

> Pause santé

11h à 12h30

- > Activités aux choix
 - Tables-rondes au choix

12h30 à 14h

> Dîner

14h à 18h

> Parcours thématiques

20hà1h

> Cabaret et soirée festive

DIMANCHE 27 JANVIER

9h à 10h30

> Parcours thématiques

10h30 à 11h

Pause santé

11h à 12h

> Parcours thématiques

12h à 13h30

Dîner

13h30 à 15h

 Assemblée citoyenne : Parcours et clôture

Médias sociaux

Tout au long de l'événement, nous vous invitons à poursuivre le débat et à partager votre expérience de l'École d'hiver sur les réseaux sociaux.



www.facebook.com/ecoledete



@ee inm, #ÉHSommet

Médias citoyens

De jeunes reporters seront présentes et présents tout au long de l'École d'hiver afin de couvrir tous les événements de la fin de semaine! Ils s'intéresseront autant aux invités qu'aux participants qui auront à s'exprimer sur les idées et sur les idées et les actions proposées lors des activités de l'École d'hiver.

Suivez-les sur le webzine de l'École d'hiver: http://eemedia.inm.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES



Mots de bienvenue	. 4
Équipe	. 9
L'Institut du Nouveau Monde	10
Démarche du Sommet sur l'enseignement supérieur	12
Programme de l'École d'hiver – Spécial Sommet	
Vendredi 25 janvier	14
Samedi 26 janvier	15
Dimanche 27 janvier	20
Parcours de l'École d'hiver	
Samedi 26 janvier	22
Dimanche 27 janvier	23
Thématiques et enjeux	
Qualité de l'enseignement supérieur	26
Accessibilité et participation aux études supérieures	30
Gouvernance et financement des universités	37
Contribution des établissements et de la recherche au développement	
de l'ensemble du Québec	39
Outils de travail	
Charte du participant	43
Le processus de créativité	44
Informations pratiques	45
Écoresponsabilité	47
Remerciements	48





MOT DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE



L'année qui vient de se terminer a permis à la jeunesse du Québec d'être au cœur des débats de société comme elle ne l'avait pas été depuis longtemps. Quels qu'aient été votre opinion et vos engagements, vous avez tous été interpellés par les événements du printemps dernier.

Nous préparons en ce moment le Sommet sur l'enseignement supérieur, un grand chantier qui a pour objectif de déterminer comment faire du Québec une société du savoir parmi les meilleures. Ce ne sera pas un sommet comme les autres, mais un exercice de discussion qui bénéficiera d'un atout de taille: le riche point de vue de la jeunesse québécoise. Je vous invite à vous mobiliser autour d'un véritable projet de société: faire de l'éducation supérieure une priorité collective.

La place des jeunes dans ce dialogue est primordiale, parce que la jeunesse représente le Québec de demain. C'est vous qui, demain, gérerez nos établissements d'enseignement supérieur pour les générations à venir. C'est vous qui transmettrez le savoir à ceux et celles qui vous succéderont. C'est vous qui serez les porte-étendards de notre patrimoine culturel et scientifique.

Rappelez-vous que le Sommet n'est pas une finalité. Ce n'est pas une porte que l'on referme derrière soi après l'avoir franchie. Il s'agit plutôt d'un nouveau départ vers des dispositions durables, un tremplin où se côtoient l'égalité des chances et la gouvernance responsable.

Soyez ouverts. Prenez toute la place qui vous est offerte. C'est le moment de nourrir le débat au cœur d'une tribune où vous serez écoutés.

Pierre Duchesne

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie



MOT DE L'ADJOINT PARLEMENTAIRE À LA PREMIÈRE MINISTRE POUR LES DOSSIERS JEUNESSE



C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à *l'École d'hiver* de l'Institut du Nouveau Monde, tenue en marge du processus préparatoire du Sommet sur l'enseignement supérieur.

Comme vous le savez, le Québec a connu, au printemps dernier, une importante vague de mobilisation étudiante et citoyenne autour de la question de l'accessibilité aux études supérieures. Au-delà de la question des frais de scolarité, les débats alors tenus ont fait place à diverses questions fondamentales liées à l'enseignement supérieur. C'est pour cette raison que notre gouvernement a jugé bon de réunir l'ensemble des acteurs concernés à l'occasion d'un Sommet dont l'objectif sera de définir les orientations à suivre pour préserver la qualité de l'enseignement et favoriser l'accessibilité aux études supérieures.

L'École d'hiver s'inscrit dans la même perspective : cette importante rencontre vise à recueillir le point de vue de jeunes citoyens venus de toutes les régions du Québec afin que leurs idées soient prises en considération lors du Sommet. Inscrite en continuité avec les quatre rencontres thématiques préparatoires du Sommet, l'École d'hiver consiste en un exercice de consultation qui favorise la prise de parole des jeunes du Québec. Les résultats de vos délibérations feront d'ailleurs l'objet d'un rapport qui sera remis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour considération en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur. À titre d'adjoint parlementaire à la première ministre pour les dossiers jeunesse, je me réjouis d'être témoin de telles initiatives, qui offrent aux jeunes l'opportunité de devenir des acteurs de changement au sein de la société québécoise.

Pour terminer, il m'importe de remercier l'Institut du Nouveau Monde pour l'organisation de l'École d'hiver, ainsi que le réseau des forums jeunesse régionaux du Québec, qui a également collaboré à la planification de cet événement.

Bravo à tous les participants, qui contribuent à façonner le Québec de demain, une société du savoir pour tous.

Léo Bureau-Blouin

Député de Laval-des-Rapides et adjoint parlementaire à la première ministre – Dossiers jeunesse



MOT DU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



Chers participants et participantes à l'École d'hiver Spécial Sommet

À l'invitation de l'Institut du Nouveau Monde, vous êtes venus sur notre campus pour discuter des défis qui se posent quant à l'avenir de l'enseignement supérieur. Je vous souhaite donc la plus chaleureuse des bienvenues à l'Université Laval, et j'espère que les prochains jours vous permettront d'exprimer la diversité de vos points de vue sur les quatre thèmes du Sommet auquel nous conviera prochainement le gouvernement du Québec.

Je vous invite aussi à imaginer l'université de demain. À quoi ressemble l'université où vous aimeriez étudier? À quoi ressemble celle dont vous rêvez pour vos enfants? Vos réponses sont importantes, car elles contribueront à doter le Québec d'un réseau universitaire à la hauteur des rêves et des idéaux de ses jeunes. Mais aujourd'hui, une autre question se pose aussi à nous: comment imaginer l'avenir lorsque le présent est incertain?

Depuis quelques mois, nous nous sommes engagés dans un vaste débat public sur l'enseignement supérieur qui tend parfois à nous faire oublier que la question de fond reste le financement des universités québécoises. Cette question requiert une réponse durable, mais qui se fait attendre depuis plusieurs années, comme si elle devait constamment céder la place à d'autres grands enjeux de société tels que les finances publiques, la santé, l'économie ou l'emploi. S'attaquer au problème du dé-financement des universités est pourtant incontournable.

Je vous souhaite des échanges fructueux qui sauront non seulement mettre en perspective l'importance de l'enseignement supérieur pour le mieux-être et le progrès de la société québécoise, mais aussi la nécessité de faire collectivement des choix courageux pour en maintenir et même en accroître les retombées.

Denis Brière

Le recteur



TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX DU QUÉBEC



En vue du Sommet du Québec et de la jeunesse tenu en 2000, des jeunes de toutes les régions du Québec s'étaient rassemblés pour échanger sur leur vision de l'avenir du Québec et de la place des jeunes dans son développement. La création des forums jeunesse régionaux s'était d'ailleurs inscrite dans cette grande démarche. Près de 15 ans plus tard, nous voilà réunis à nouveau, jeunes de toutes les régions, pour échanger sur l'avenir de l'enseignement supérieur en préparation d'un autre grand sommet.

C'est tout un défi qui a été lancé aux forums jeunesse par le gouvernement du Québec : recruter, préparer et déplacer des jeunes de tous horizons (étudiants, élèves, travailleurs) provenant de chacune des régions de notre vaste territoire. Pendant ces 3 jours, nous serons donc des centaines de jeunes citoyens à apprendre, à débattre et à participer à la construction d'un système d'éducation supérieure qui correspond à nos aspirations, à nos valeurs et à nos besoins. Les enjeux sont de taille et sont primordiaux pour notre avenir collectif – une collectivité riche par ses différences et ses multiples réalités.

Nous saluons le fait que le gouvernement du Québec ait pensé à aménager un tel espace et nous souhaitons que tous et toutes profiteront de cette occasion afin d'en faire un exercice de participation citoyenne sincère et utile.

Saisissons cette occasion d'être les artisans de ce grand chantier en y mettant tout le sérieux, la compétence et le sens de l'innovation que l'on attribue, avec raison, à la jeunesse.



Élise-Ariane Cabirol

Présidente, Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ)





MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INM



L'avenir de nos collèges et de nos universités n'intéresse pas seulement ceux et celles qui y travaillent ou y étudient. Il nous concerne tous parce que l'éducation est un bien public dont profite toute la société.

De quelle université veut-on pour les années à venir? Comment en accroître la fréquentation et la qualité? Quelle doit être la contribution de la recherche et des programmes d'enseignement au développement des régions et de l'ensemble du Québec? Comment doit s'articuler la relation entre cégep et université? Qui doit payer? Les étudiants doivent-ils contribuer et, si oui, comment déterminer leur « juste part »?

C'est à nous tous de répondre à ces questions, d'abord en tant que contribuables, certes, puisque c'est par nos impôts que ces institutions sont en grande partie financées. Mais aussi en tant que citoyens qui expriment leur conception du bien commun.

Cette question nous concerne également parce que nous avons été interpellés, à l'hiver et au printemps 2012, par la mobilisation des étudiants contre la hausse des droits de scolarité voulue par le gouvernement précédent. Les grèves étudiantes et la crise sociale qui en a découlé, ont provoqué des tensions qui demeurent encore tangibles aujourd'hui.

Le seul moyen pour apaiser ces tensions est de se tourner vers des solutions collectives et d'inviter les citoyens de tous statuts à prendre part à la conversation.

C'est ce que le gouvernement élu le 4 septembre a décidé de faire en convoquant un Sommet sur l'enseignement supérieur, et en l'assortissant d'activités qui permettent aux citoyens non représentés par les associations de recteurs, d'étudiants ou de professeurs, de partager leur vision de l'enseignement supérieur au Québec.

C'est ainsi que l'Institut du Nouveau Monde a proposé au ministre la tenue de forums s'adressant aux citoyens de toutes les générations. À ceux-ci s'ajoute *l'École d'hiver spécial Sommet*, activité jeunesse d'envergure dont le modèle est calqué sur les Écoles d'été et d'hiver organisées par l'INM depuis 2004. Nous avons cru nécessaire de capter de manière spécifique comment les jeunes, étudiants ou pas, voient l'avenir de nos collèges et de nos universités.

Vos propositions seront consignées dans un rapport qui sera acheminé au ministre en vue du Sommet. Ce rapport indépendant sera rendu public.

Je vous invite à profiter pleinement de cet espace d'expression qui vous est réservé pour prendre la parole sans gêne, écouter ce que vos concitoyens ont à dire, faire la part des choses, surtout suggérer des voies de passage, et formuler votre vision de l'avenir pour influencer la suite des choses.

Michel Venne

Directeur général – Institut du Nouveau Monde



ÉQUIPE ET BÉNÉVOLES



Direction générale de l'INM:

Michel Venne

Directeur administratif:

2 Pascal Grenier

Chargée de projet de l'École d'hiver – Spécial Sommet:

3 Léa Champagne

Responsable de la logistique:

4 Louis-Philippe Lizotte

Conseiller en animation créative et innovation sociale:

5 André Fortin

Responsable de la mobilisation :

6 Alexandre Goyer

Chargée de communication :

7 Annie Cardinal

Responsable de l'accueil et de l'administration :

8 Rajae Nuiji

Appui à l'organisation:

- 9 Sarah Champagne
- 10 Alexandre Warnet
- **11** Olivier Lenoir
- 12 Miriam Fahmy,
- 13 Malorie Flon
- 14 Julie Caron-Malenfant
- 15 Nicolas Zorn
- 16 Sophie Gélinas
- 17 Aude Leroux-Lévesque
- 18 Khoudia Ndaye
- 19 Benjamin Cerantola

Recherche et rédaction du cahier :

- 1 Michel Venne
- Hélène Rompré
- Vincent Allaire
- 3 Léa Champagne
- 12 Miriam Fahmy
- 4 Louis-Philippe Lizotte

Relations de presse:

Roch Bilodeau –
Phare Communications

Design graphique:

gaetanvenne.ca

Révision linguistique:

- Michel Rudel-Tessier
- Myriam Gendron







































Animation:

Alexandre Warnet, André Fortin, Barbara Poirier, Djamilla Oussmane, Élie Belley Pelletier, Élise Anne Cabirol, Élise Demers, Félix Joyal-Lacerte, François Talbot, Jean-François Tapp, Jean-Sébastien Plourde, Marc Pronovost, Miriam Fahmy, Nicolas Zorn, Olivier Lenoir, Philippe Dufort et Sophie Gélinas

Bénévoles :

Un immense merci à tous nos bénévoles pour leur présence souriante tout au long de l'événement.



LA RÉFÉRENCE EN PARTICIPATION CITOYENNE

L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE



Basé à Montréal, l'Institut du Nouveau Monde (INM) est une organisation à but non lucratif non partisane dont la mission est d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique au Québec. Fondé en 2003, l'INM œuvre dans une perspective de développement durable, de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. Par ses activités, l'INM propose une démarche délibérative structurée, basée sur la formule « s'informer, débattre, proposer ». L'action de l'INM permet d'augmenter la proportion de citoyens qui participent, ainsi que la qualité du débat public. Elle contribue au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

LA PARTICIPATION ET L'ATTITUDE CITOYENNES



Les réalisations de l'INM s'articulent autour de deux grands axes. D'une part, l'INM contribue au développement des compétences citoyennes des personnes et des organisations, et suscite une «attitude citoyenne» au sein de la société. Pour ce faire, l'INM s'est doté d'une expertise transférable et procède à une veille proactive des meilleures pratiques en matière de participation citoyenne.



Pour les individus, l'INM organise des activités d'éducation, de formation, de mobilisation et d'appui à l'action citoyenne, comme son École d'été et son École d'hiver destinées aux jeunes de moins de 35 ans, ainsi que le programme \grave{A} go, on change le monde!



L'INM a également développé une offre de services aux entreprises, associations et institutions qui souhaitent s'ouvrir et s'adapter à une participation citoyenne de qualité. Sous le nom d'INM Services-conseils, on y propose des pratiques collaboratives, notamment dans le cadre du laboratoire d'innovation sociale : le LABIS de l'INM, une initiative propice à trouver des solutions novatrices à des problèmes complexes.

LA RÉFÉRENCE EN PARTICIPATION CITOYENNE



LES ENJEUX ESSENTIELS ET LE RENOUVELLEMENT DES IDÉES



D'autre part, l'INM anime un débat continu sur les enjeux essentiels pour la société. Les résultats de ce débat contribuent au renouvellement des idées et à l'élaboration de réponses aux grands défis de notre temps. L'INM a constitué une agora accessible et ouverte. C'est par leur participation concrète à ces débats portant sur des sujets importants, et dont les résultats ont une chance réelle d'influencer les politiques publiques ou les pratiques privées, que les citoyens apprennent à participer. Plus ils participent à la vie de la communauté, plus ils ont envie de poursuivre cette participation. Cette agora comporte cinq volets:

- ▶ une veille sur l'évolution de la société et sur les enjeux à débattre, faisant l'objet de la publication annuelle de l'ouvrage de référence L'état du Québec;
- ▶ la collecte et, au besoin, la production et la diffusion des connaissances nécessaires pour éclairer les débats par une documentation objective et de qualité;
- ▶ l'organisation d'activités délibératives, de la simple table ronde à une démarche structurée s'étalant sur plusieurs mois appelée *Rendez-vous stratégique*;
- ▶ la diffusion et la mise en valeur des idées, projets et propositions issus de ces débats auprès du grand public et auprès des décideurs, sous la forme de rapports, livres, vidéos et autres supports;
- ▶ l'animation d'espaces délibératifs sur le Web.

UNE EXPERTISE ET UNE EXPÉRIENCE DIVERSIFIÉES







Depuis sa création, l'Institut a développé une expertise reconnue en conversations publiques et en participation citoyenne. On peut rappeler ici l'engagement de l'INM dans l'organisation des forums nationaux de la *Commission Bouchard-Taylor* sur les accommodements raisonnables; ou encore, sa contribution centrale dans la démarche de consultation qui a mené à la proclamation, à l'automne 2011, de *l'Agenda 21 de la culture pour le Québec*. L'Institut a également prêté main forte au *Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement* pour l'organisation des *Rendez-vous de l'énergie*, qui se sont conclus, en novembre 2011, par un forum national.

L'INM a aussi présidé à une consultation publique sur le *Plan de conservation des milieux naturels de Saint-Bruno.* Il a également présidé au Jury citoyen sur le financement des partis politiques, commandé par le Directeur général des élections. L'INM a appuyé une démarche inédite de consultation sur la nutrition dans les familles, le projet *Tout le monde à table*, qui a rejoint 15 000 personnes à travers le Québec. Les méthodes de l'INM ont aussi facilité la tenue des États généraux du Vieux-Québec et des Rendez-vous des générations. En 2012, l'INM a organisé une Conversation publique sur l'avenir minier du Québec et une tournée de dix villes québécoises sur cet enjeu crucial. Chaque fois, des centaines, voire des milliers de citoyens et de citoyennes ont participé, dans le cadre d'une approche ouverte et constructive, à des débats de fond essentiels pour notre avenir collectif.



DÉMARCHE DU SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Demandé par plusieurs acteurs du milieu de l'éducation, du milieu politique et de la société civile, le Sommet sur l'enseignement supérieur vise à doter le gouvernement du Québec d'une vision collective de l'avenir des universités et des cégeps dans la société. Annoncés en novembre 2012, les travaux du Sommet s'articulent dans une démarche participative, qui culminera en février par la tenue du Sommet officiel.

Thématiques du Sommet sur l'enseignement supérieur

Le gouvernement a identifié quatre thématiques principales autour desquelles s'articuleront les discussions :

- 1. Qualité de l'enseignement supérieur
- 2. Accessibilité et participation aux études supérieures
- 3. Gouvernance et financement des universités
- 4. Contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

Les rencontres thématiques

Les quatre rencontres thématiques ainsi que le Sommet seront dirigés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Elles réunissent une quarantaine de partenaires, dont des représentants et représentantes d'établissements, des associations étudiantes, des syndicats et des regroupements de la société civile.

Les Forums citoyens

Dans l'esprit de la démarche pré-sommet, l'Institut du Nouveau Monde (INM) invite les citoyens à participer à la réflexion collective. Quatre forums citoyens sont prévus pour permettre aux citoyens de tous âges et de tous horizons de s'exprimer sur leur vision de l'enseignement supérieur au Québec. Ces forums seront ouverts à tous. Dates et villes où se tiendront les Forums citoyens:

• 12 janvier : Rouyn-Noranda et Saguenay

19 janvier : Gatineau2 février : Montréal

L'École d'hiver – Spécial Sommet

Quelque 500 jeunes issus des quatre coins du Québec, et provenant de milieux divers, auront l'occasion d'imaginer l'enseignement supérieur de demain. Du vendredi 25 janvier au dimanche 27 janvier 2013, à l'Université Laval à Québec, l'INM propose aux jeunes de 15 à 35 ans une *École d'hiver Spécial Sommet*.

Afin d'assurer une représentativité régionale et une diversité parmi les jeunes participants, les forums jeunesse régionaux du Québec agiront à titre de partenaires privilégiés de *l'École d'hiver*. L'ancrage régional et la connaissance des jeunes des forums jeunesse ont motivé le choix d'en faire des partenaires de la démarche afin d'assurer une représentation des jeunes de toutes les régions du Québec. Rappelons qu'il y a 21 forums jeunesse au Québec dont la mission est de faire des jeunes de réels acteurs du développement régional, notamment en favorisant leur participation citoyenne.

Cet événement spécial s'inspire de l'École d'été, devenue au fil des ans la plus importante activité jeunesse du Québec. Elle est reconnue depuis cinq ans au sein de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

Discussions sur le Web

Le volet Web permet également à tout un chacun d'alimenter le débat sur l'enseignement supérieur. Une page Facebook dédiée au Sommet sur l'enseignement supérieur est en ligne depuis le 12 octobre dernier. Le gouvernement souhaite ainsi créer un lieu de discussion sur les différents enjeux liés au Sommet. Les citoyens et les citoyennes peuvent y répondre aux questions posées par les animateurs de la page et même voir leurs commentaires présentés lors des rencontres thématiques.



- Qualité de l'enseignement supérieur
- Accessibilité et participation aux études supérieures
- Gouvernance et financement des universités
- Contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec





VENDREDI 25 JANVIER

17 h à 21 h

> ACCUEIL ET INSCRIPTION

Lieu: Pavillon Palasis-Prince, Université Laval

Venez rencontrer l'équipe de l'École d'hiver qui vous attend avec enthousiasme! Votre kit du participant vous sera remis en cette occasion.

18 h à 19 h 30

AGORA AUX MILLE RENCONTRES (ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE)

Lieu : Foyer du Théâtre de la Cité universitaire, Pavillon Palasis-Prince

Venez rencontrer les participantes et participants des quatre coins du Québec à l'École d'hiver Spécial Sommet 2013!

* Des boissons et grignotines seront servies sur place!

Un moment privilégié où vous pourrez rencontrer et échanger avec des participants des quatre coins du Québec tout en parcourant des stations ludiques et artistiques, mettant au défi vos connaissances et votre vision de l'éducation!

CINQ STATIONS ANIMÉES

ÉLECTION NOMADE

L'élection nomade est une animation dynamique comprenant un bulletin de vote avec cinq candidats défendant une vision sur l'enseignement supérieur et des animateurs qui se promènent avec des urnes portatives pour vous faire voter.

PHOTOMATON

Le photomaton est un vox-pop utilisant la photographie pour recueillir les idées des participants autour d'une question précise. Les participants écrivent, sur un tableau magnétique, leur réponse à la question formulée et on prend une photo cette création. Votre vision de l'éducation de demain!

QUIZ SUPÉRIEUR SUR L'ENSEIGNEMENT

Le quiz sur l'enseignement supérieur comprend une dizaine de questions avec choix de réponses multiples. Vous serez invités à trouver le plus de bonnes réponses et les meilleurs résultats seront récompensés par des prix!

RÉSEAUTAGE EXPRESS

Le *réseautage express* est une occasion d'échanger avec d'autres participants sur trois questions en lien avec l'éducation. Vous vous retrouverez sur deux lignes face à face et chaque ronde d'échange dure trois minutes. Après trois rondes d'échange de trois minutes, l'activité est ouverte à une autre période de réseautage pour aborder de nouvelles questions.

CONSULTATION: THÉRAPIE DU PRINTEMPS ÉRABLE

Cette activité ludique permet d'échanger avec les meilleurs pseudopsychologues sur les cicatrices causées par le printemps érable. Vous aurez droit à une consultation éclair et gratuite d'environ cinq minutes. Le pseudo-psychologue prendra des notes et formulera une recommandation à la fin de l'échange.

19 h 30 à 22 h

ASSEMBLÉE D'OUVERTURE

Lieu : Théâtre de la Cité Universitaire, Pavillon Palasis-Prince, Université Laval

Le premier moment fort de l'École d'hiver!

Pour lancer les activités de l'École d'hiver Spécial Sommet, nous accueillerons entre autres :

- Léo Bureau Blouin, Adjoint parlementaire à la jeunesse
- Denis Brière, Recteur de l'Université Laval
- Michel Venne, Directeur général de l'Institut du Nouveau Monde







Et comme conférence d'ouverture, appréciez les propos et alimentez vos idées avec:

- Guy Rocher, Professeur, sociologue et conférencier
- Jean-Marie Toulouse, Professeur émérite à HEC Montréal





Ces deux personnalités vous proposeront des pistes de réflexion sur le système d'éducation supérieure, en revenant sur les évènements marquants d'hier et d'aujourd'hui afin d'anticiper l'avenir de l'éducation au Québec.

Quel était le contexte dans lequel la Commission Parent a proposé son modèle d'éducation composé entre autres, de collèges et d'universités? Quelle analyse peut-on faire de l'évolution de notre système d'enseignement supérieur dans les années qui ont suivi? Et aujourd'hui, quel diagnostic pouvons-nous poser sur ce dernier? Globalement, celui-ci fait-il son travail? Est-il de qualité? Est-il accessible? Est-il bien gouverné? Est-il suffisamment financé? Contribue-t-il adéquatement au développement du Québec? Et demain, que voulons-nous pour nos collèges et universités?

La conférence d'ouverture se terminera par une période d'échange avec vous. Préparez vos questions!



SAMEDI, 26 JANVIER

6h45à8h

ACCUEIL AU DÉJEUNER ENGAGÉ

Lieu: Atrium, Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval

Vous n'avez pas eu l'occasion de vous inscrire la veille et vous êtes attendu au déjeuner engagé? Pas de problème, vous pourrez vous présenter pour récupérer votre cocarde et cahier du participant.

Veuillez noter que les places pour l'activité sont limitées et entièrement comblées; présentez-vous uniquement si vous êtes inscrits!

7h15 à 8h45

DÉJEUNER ENGAGÉ

Lieu: Atrium, Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval

Partager la table de personnalités issues du milieu de l'enseignement supérieur et avoir l'occasion de leur poser vos questions, ça vous dit? C'est au *déjeuner engagé* qu'il faut être! Il vous permettra de rencontrer divers acteurs de l'enseignement supérieur et d'échanger avec eux de manière intime et conviviale.

Invités:

- Agnès Maltais, Députée de Taschereau et Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
- Bernard Bérubé, Président de la Fédération du personnel professionnel des Collèges, FPPC-CSQ.
- Blandine Parchemal, Secrétaire aux affaires académiques de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ).
- Caroline Senneville, Présidente de la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ)
- Denis Brière, Recteur de l'Université Laval, Représentant pour la Conférence des recteurs et des principaux des Universités du Québec (CRÉPUO).
- Denise Boucher, Vice-présidente du comité exécutif de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).
- Éliane Laberge, Présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).
- Gerry Sklavounos, Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur et député libéral de la circonscription de Laurier-Dorion
- Jean-Emmanuel Bouchard, Membre du comité jeunesse du Conseil Québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Jean-François Thuot, Directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ).
- Jean Beauchesne, Directeur de la Fédération des Cégeps du Québec Martine Desjardins, Présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).
- Max Roy, Président de la Fédération québécoise des professeurs et des professeures d'université (FQPPU).

- Paul-Émile Auger, Secrétaire général de la Table de concertation étudiante du Québec (TACEQ).
- Sonia Vaillancourt, Directrice du développement au Conseil québécois du loisir et administratrice du Chantier de l'économie sociale.
- **Sylvie Beauchamp**, Présidente, Université du Québec
- Yves-Thomas Dorval, Président du Conseil du Patronat du Québec (CPQ).
- Wilfried Cordeau, Responsable du dossier de l'éducation supérieure, Québec Solidaire.

Et plus encore!



































8h30 à 17h

ACCUEIL ET INSCRIPTION TABLES RONDES Lieu: Hall d'entrée, Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval

Venez rencontrer l'équipe de l'École d'hiver qui vous attend avec enthousiasme! Votre cahier du participant vous sera remis en cette occasion. Profitez-en pour poser toutes vos questions aux organisateurs et vous remémorer vos choix d'activités.

9 h à 10 h 30 – TABLES RONDES

Les plages horaires d'activités au choix offrent l'occasion d'entendre des conférenciers de haut calibre et de participer à des débats formateurs et enrichissants

TABLE RONDE

> QU'EST-CE QU'UNE FORMATION UNIVERSITAIRE DE QUALITÉ EN 2013?

Lieu: DKN 1-A, Pavillon Charles-De Koninck

Les universités québécoises poursuivent une mission à trois volets: l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité. Le système



d'enseignement supérieur subit des pressions multiples qui peuvent avoir un impact sur sa qualité. À ce sujet, quels sont les critères pour juger la qualité de la formation universitaire? Comment les universités québécoises se comparent-elles à celles du reste du monde? Que devons-nous faire pour maintenir et accroître la qualité de la formation? Le Québec peut-il s'exclure des systèmes internationaux d'assurance-qualité?

Panélistes:

- **Anne-Marie Grandtner**, Consultante en éducation supérieure
- Éric Martin, Chercheur à l'IRIS et professeur au département de philosophie, Cégep Édouard-Montpetit
- Max Roy, Président de la Fédération québécoise des professeurs et des professeures d'université (FQPPU)
- Normand Labrie, Directeur scientifique du Fonds Société et Culture

Animateur : Alexandre Warnet, Coordonnateur de la programmation-École d'été, Institut du Nouveau Monde







TABLE RONDE

COMMENT LES UNIVERSITÉS SONT-ELLES FINANCÉES? Lieu: DKN 1-D, Pavillon Charles-De Koninck

Les décisions qui touchent au financement des services publics reposent sur des variables complexes, tantôt objectives, tantôt subjectives; la question du financement de l'enseignement supérieur n'échappe pas à cette dynamique. Lorsqu'on compare le Québec au reste du Canada et à d'autres pays, le niveau de financement des universités est-il adéquat? Le partage du fardeau du coût des études supérieures entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral, les étudiants et les autres sources est-il adéquat? Y a-t-il des sources de revenus non ou mal exploitées telles que la philantropie, les fonds privés? La façon dont les fonds publics sont distribués aux collèges et aux universités (en fonction du nombre d'étudiants inscrits ou de missions spécifiques) est-elle optimale? Comporte-t-elle des effets pervers et quelles sont les solutions alternatives ?

Panélistes:

- **Clément Lemelin**, Économiste et professeur retraité de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).
- **Germain Belzile**, Maître d'enseignement, Institut d'économie appliquée, HEC Montréal et Senior Fellow, Institut économique de Montréal.
- Hélène Tremblay, Ancienne sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur au Ministère de l'éducation, des loisirs et du sport
- Omar Aktouf, Professeur titulaire à HEC Montréal

Animateur: Nicolas Zorn, Chargé de projet, Institut du Nouveau Monde









TABLE RONDE

ACCESSIBILITÉ ET PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES: POURQUOI ET POUR QUI ?

Lieu: **DKN 1-B, Pavillon Charles-De Koninck**

L'accessibilité n'est pas garante de la participation. Favoriser l'égalité des chances pour l'ensemble de la population et permettre au Québec de s'inscrire de façon durable parmi les sociétés du savoir, deux idéaux de la Révolution tranquille, sont-ils toujours effectifs? Le Québec doit-il se donner des objectifs ambitieux de participation et de diplomation à l'enseignement supérieur? Si oui, pourquoi et comment fixer ces objectifs? Quels sont les principaux facteurs qui réduisent la participation à l'enseignement supérieur aujourd'hui?

Panélistes:

- **Éric Bédard**, Historien et professeur à la Télé-Université (TÉLUQ)
- Madeleine Gauthier, Professeure honoraire à l'INRS Urbanisation, Culture et Société. Ouébec
- Pierre Doray, Directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur la science t la technologie (CIRST) et professeur au département de sociologie, UQAM
- Valérie Vierstraete, Professeure agrégée, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke

Animatrice : Miriam Fahmy, Directrice recherche et publications, Institut du Nouveau Monde









TABLE RONDE

> ENTRE LE COLLÈGE ET L'UNIVERSITÉ: COMMENT AMÉLIORER L'ARRIMAGE?

Lieu: **DKN 1-E, Pavillon Charles-De Koninck**

L'ordre d'enseignement collégial et ses établissements (cégeps et collèges privés) est unique au Québec. Les collèges constituent la passerelle académique vers l'université et, par le fait même, doivent garantir une formation pertinente et ancrée vers l'entrée à l'université.

Est-ce qu'il existe un réel arrimage entre les collèges et l'université? Le cégep répond-il aux besoins éducatifs des jeunes sortant de l'école secondaire? Quels sont les défis de l'arrimage entre les collèges et les universités? Comment améliorer l'articulation entre les deux ordres d'enseignement supérieur au Québec? Faut-il plus d'ententes DEC-BACC? Faut-il mieux partager l'expertise et coordonner l'offre de services sur une base régionale? La question de la recherche en collaboration dans les collèges et les universités sera également abordée.

Panélistes:

- Hervé Pilon, Directeur général du Cégep André-Laurendeau
- Lynn Lapostolle, Directrice, Association pour la recherche au collégial

PROGRAMME DE L'ÉCOLE D'HIVER



- Jean-François Thuot, Directeur général du Conseil interprofessionel du Québec (CIO)
- Raymond Boulanger, Direction de l'enseignement collégial, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie (MESRST)

Animateur: François Talbot, Directeur général, Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ).





CONFÉRENCE

> FORMER LES E-CITOYENS DE DEMAIN : ÉDUCATION, TECHNOLOGIE ET CITOYENNETÉ

Lieu: **DKN-1435, Pavillon Charles-De Koninck**

L'ubiquité des technologies de l'information dans nos vies personnelles, professionnelles et dans la société en général n'est plus à démontrer. Ces nouvelles habitudes de consommation et de production de l'information ont un impact tout aussi important sur notre vie citoyenne. Comment les milieux de l'éducation doivent-ils prendre acte de ce nouvel espace public, de ces nouvelles pratiques virtuelles ? Comment doivent-ils former les e-citoyens de demain ?

Conférenciers:

- Christian Frenette, Enseignant, Département de philosophie, Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne
- Olivier Roy, Enseignant, Département de philosophie, Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

10 h 30 à 11 h

PAUSE

11 h à 12 h 30

ACTIVITÉS AU CHOIX

TABLE RONDE

 LES ÉTABLISSEMENTS ET LA RECHERCHE: QUELLE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE DES UNIVERSITÉS POUR RELEVER LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN? Lieu: DKN 1-A, Pavillon Charles-De Koninck

Les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à jouer un rôle stratégique en matière d'enseignement, de recherche et d'innovation ainsi que de services à la collectivité. Cette table ronde vise à mieux cerner la contribution actuelle de nos établissements au développement de la pensée critique, de l'éthique, de l'innovation et de la croissance socio-économique du Québec. Elle permettra de mettre en lumière de nouveaux modèles de

collaboration et de transmission des connaissances et des compétences ainsi que leur contribution au développement de nos villes et de nos régions. Enfin, ce sera aussi l'occasion d'aborder la question de la contribution souhaitable de nos établissements et de la recherche à la société en général.

Panélistes :

- **Christian Nadeau**, Professeur au département de philosophie de l'Université de Montréal
- Jacques Hamel, Professeur, Département de sociologie, Université de Montréal
- Lyne Sauvageau, Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec
- Invité à confirmer

Animateur : Olivier Lenoir, Coordonnateur du programme À go on change le monde, Institut du Nouveau Monde







TABLE RONDE

 QUELLE DOIT ÊTRE LA CONTRIBUTION DES ÉTUDIANTS AU FINANCEMENT DE LEUR FORMATION UNIVERSITAIRE?

Lieu: DKN 1-C, Pavillon Charles-De Koninck

La question des droits de scolarité à exiger aux étudiants est la question qui s'est retrouvée au centre la crise étudiante du printemps dernier. Certains sont partisans d'une hausse, d'autres s'opposent et demandent la gratuité. Aller à l'université est-il un droit? Si les études collégiales sont gratuites, pourquoi pas celles à l'université? Si les étudiants doivent contribuer, comment établir leur «juste part»? En fonction de leurs revenus? De façon différenciée en fonction des programmes ? En proportion du budget des universités?

Panélistes

- Gilles Gagné, Professeur de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval
- Philippe Hurteau, Chercheur à l'IRIS
- Pierre Fortin, Économiste et professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
- **Sylvie Beauchamp**, Présidente, Université du Québec

Animatrice: Élise Demers, Agente de liaison avec les membres, Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ)







17





PROGRAMME DE L'ÉCOLE D'HIVER

TABLE RONDE

ACCESSIBILITÉ ET PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES: COMMENT?

Lieu: DKN 1-B, Pavillon Charles-De Koninck

Permettre et assurer un accès à l'enseignement supérieur à toutes et à tous, tel est l'objectif du gouvernement en place. Agir en amont autant qu'en aval pour favoriser l'accès et la participation aux études supérieures suppose la création d'une diversité de mesures qui encouragent le tremplin vers la formation collégiale et universitaire.

Comment améliorer la participation aux études supérieures?

- Par une aide financière accrue et des droits de scolarité bas?
- Par le recours aux nouvelles technologies?
- Par un meilleur arrimage entre cégeps et universités?
- Par une plus grande flexibilité dans l'offre?
- Par la délocalisation des campus universitaires?
- Par des interventions précoces dès la petite enfance et en faveur de la persévérance scolaire jusqu'à la fin du secondaire?

Panélistes:

- **Camil Bouchard**, Psychologue et communicateur, auteur du rapport *Un Québec fou de ses enfants*
- Guy Bourgeault, Professeur, Département de l'administration et des fondements de l'éducation, Université de Montréal
- Johanne Jean, Rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- Luc Godbout, Fiscaliste et professeur à l'Université de Sherbrooke

Animateur: Nicolas Zorn, Chargé de projet, Institut du Nouveau Monde









TABLE RONDE

> LA GOUVERNANCE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : QUI DOIT DÉCIDER?

Lieu: DKN 1-D, Pavillon Charles-De Koninck

Le modèle actuel de gouvernance des cégeps et universités est-il adéquat? Comment se compare-t-il à ceux en vigueur dans d'autres provinces et d'autres pays? Qui doit siéger au conseil d'administration des universités? Quel doit être le rôle des représentants de la société civile dans la gouvernance des collèges et des universités? À qui les établissements doivent-ils rendre des comptes? Faut-il créer un organisme indépendant sur les universités?

Panélistes:

- Jean Beauchesne, Président directeur général de la Fédération des cégeps
- Jean-Pierre Proulx, Ancien président du Conseil supérieur de l'éducation
- Martine Desjardins, Présidente de la FEUQ

Animateur : Alexandre Warnet, Chargé de projet-École d'été, Institut du Nouveau Monde







TABLE RONDE

DROIT DE GRÈVE OU BOYCOTT? FAUT-IL ENCADRER LA DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE?

Lieu: DKN 1-C, Pavillon Charles-De Koninck

Plusieurs débats ont lieu autour de la question de l'encadrement de la démocratie existant au sein des divers regroupements étudiants, autant dans les collèges que dans les universités. Le droit de grève étudiante devrait-il être reconnu? Comment définit-on la démocratie étudiante? Faut-il encadrer davantage la démocratie étudiante? Si oui, de quel encadrement a-t-on besoin?

En trois parties:

L'état de la situation

- Félix-Antoine Michaud, Avocat, procureur dans de nombreux dossiers liés au conflit étudiant du printemps 2012
- Christian Brunelle, Professeur en droit, Faculté de droit, Université Laval

Le point de vue des 4 associations étudiantes nationales

- Blandine Parchemal, Secrétaire aux affaires académiques de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ).
- Éliane Laberge, Présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).
- **Paul-Émile Auger**, Secrétaire général de la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ).
- Yannick Grégoire, Vice-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Animatrice: Miriam Fahmy, Directrice recherche et publications, Institut du Nouveau Monde











12 h 30 à 13 h 50

> DÎNER

Lieu: Cafétéria, Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval

PROGRAMME DE L'ÉCOLE D'HIVER



14 h à 18 h

> PARCOURS IMAGINONS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE DEMAIN (1^{re} étape : réflexions et énoncés

sur la thématique choisie)

Lieu: Votre parcours est inscrit à l'endos de votre cocarde. Veuillez vous présenter à la salle indiquée:

- Parcours Qualité de l'enseignement supérieur, DKN 1-D
- Parcours Accessibilité et participation aux études supérieures, DKN 1-A
- Parcours Gouvernance et financement des universités. DKN 1-B
- Parcours La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec, DKN 1-E

15 h 30 à 16 h

> PAUSE

18 h à 20 h

> LIBRE

Voilà le temps d'une pause bien méritée! Profitez-en pour découvrir un des nombreux restaurants des environs et pour vous régaler d'un bon souper, seul ou en groupe. Mais ne tardez pas trop, car la soirée continue et vous aurez besoin de prendre une petite marche pour arriver sur les lieux du Cabaret festif!

20 h à 2 h

> CABARET FESTIF

Lieu: Le Grand salon, Pavillon Desjardins-Pollack, Université Laval * Service de bar sur place

20 h 30 à 21 h 30

SLAM DE POÉSIE AVEC SLAM CAP

Animé par Ivy



Une partie de plaisir où les mots, la voix, la bouche et le rythme nous réservent des surprises. Un match où les slameurs n'auront que trois minutes pour convaincre le jury formé de cinq personnes choisies au hasard dans l'assistance. Dans un slam de poésie, c'est le public qui en ressort gagnant!





Vincent Deslauriers, KJT, Geneviève Lévesque, André Marceau, Roger Mariage, PaolOdyssé, Olivier Parent et Véronica Rioux se démèneront pour gagner la faveur du public dans une compétition amicale.

Présenté par le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP) et sa cellule SLAM cap.

Corporation à but non lucratif, le TAP est un collectif qui fonctionne sur le mode démocratique. Depuis 1998, l'organisme a proposé plusieurs

centaines d'activités, toutes reliées à la poésie. Vendredis de poésie, slams de poésie; ainsi que de nombreux spectacles ou cabarets de poésie, des disques, des plaquettes de poésie et autres formes d'activités. www. slamcap.blogspot.com



Animé par Ivy. Poète, auteur-compositeur-interprète et slameur, ce passionné allumeur public conquiert par de nombreux spectacles, conférences et ateliers un auditoire toujours plus nombreux. Après le livre-disque Slamérica, son nouvel album *Hors des sentiers battus* séduit grâce à des textes

touchants et rythmés soutenus par des arrangements de cordes splendides. www.ivycontact.com

22 h à 23 h

X-RAY ZEBRAS



Formé en octobre 2009, le groupe X-Ray Zebras rassemble cinq fanatiques de musique originaires de Québec. Électro, Funk, Rock, Jazz, Hiphop, dans un seul et même cocktail explosif. Les grooves décapants et le

son unique du groupe sauront faire danser hanches et tympans. Les zèbres ont une remarquable puissance scénique et sonore. Ils sont prêts à tout pour transmettre leur passion et leur énergie pour le cabaret festif de *l'École d'hiver*! www.xrayzebras.com

23 h à 2 h

DJ DAN ZIMMERMANN Pour vous faire danser jusqu'à l'épuisement!



Dan Zimmermann œuvre dans le milieu artistique de Québec depuis déjà près d'une dizaine d'années maintenant. Après avoir été disquaire, promoteur de shows secrets et gérant de magasins de vêtements, il est maintenant à l'emploi à Vélocité International à titre de producteur exécutif. Il

est également le producteur et membre du trio fondateur du projet web La Cité, où différentes visions de la ville de Québec se racontent par des empreintes émotionnelles et impressionnistes des lieux connus ou méconnus de l'arrondissement La cité de la ville de Québec. Il est également très actif comme DJ, œuvrant chaque semaine au Cercle au sein du groupe Jewish DELI, ensemble de six DJ réunis sous le thème de la charcuterie musicale. Il performe également régulièrement au Sacrilège. Récemment, il a été invité sur les ondes de Bande à Part, comme représentant de Jewish DELI. La Cité: www.lacite.tv



DIMANCHE, 27 JANVIER

8h30 à 13h

ACCUEIL ET INSCRIPTION
 Lieu: Hall d'entrée, Pavillon Charles-De Koninck,
 Université Laval

9h à 12h

- PARCOURS IMAGINONS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE DEMAIN (2º étape: rédaction d'un texte) Lieu: Votre parcours est inscrit à l'endos de votre cocarde. Veuillez vous présenter à la salle indiquée:
 - Parcours 1, DKN 1-A
 - Parcours 2, DKN 1-B
 - Parcours 3, DKN 1-D
 - Parcours 4, DKN 1-E

12 h à 13 h 20

DÎNER
 Lieu: Cafétéria, Pavillon Charles-De Koninck,
 Université Laval

13 h 30 à 15 h

 ASSEMBLÉE CITOYENNE Lieu: Théâtre de la Cité Universitaire, Pavillon Palasis-Prince, Université Laval

Après deux jours de travail acharné, de réflexion, de débat, de remueméninges sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec, le moment est venu de présenter à l'ensemble des participants de *l'École d'hiver* les fruits de votre travail. Les huit textes sélectionnés lors de la dernière étape des parcours seront présentés; c'est le temps de vous exprimer et de faire entendre votre voix.

Deux personnalités vous partageront leurs réactions :

- Hélène Tremblay, Ancienne sous-ministre adjointe à l'enseignement supérieur au Ministère de l'éducation, des loisirs et du sport (MELS)
- Élise-Ariane Cabirol, Présidente de la Table de concertation des forums jeunesse nationaux du Québec (TCFJRQ)





> UN MOT DE CLÔTURE PAR:

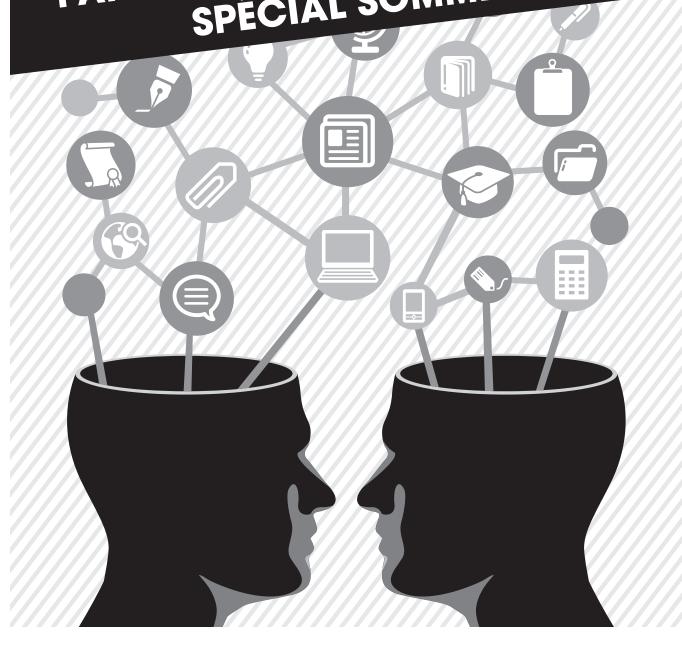
Le Ministre Pierre Duchesne, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie (MESRST)







PARCOURS DE L'ÉCOLE D'HIVER SPÉCIAL SOMMET





Les parcours : le cœur de votre expérience à l'École d'hiver ! IMAGINONS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE DEMAIN

Comment sera l'enseignement supérieur en 2020, en 2030? Aurons-nous développé un nouveau modèle avec des critères de qualité bien définis? Les institutions d'enseignement seront-elles plus accessibles, et si oui comment? De quelle manière seront gérées et financées les universités? Quelle sera la contribution des établissements et de la recherche au développement du Québec? Ces questions issues des quatre thèmes du Sommet sur l'enseignement supérieur seront abordées lors du parcours de *l'École d'hiver Spécial Sommet* qui s'échelonne sur deux jours.

Les parcours, avec leur formule délibérative, misent sur la créativité et le travail collectifs. Ils visent d'abord à donner vos réponses sur les enjeux soulevés pour chaque thème. Puis, ils permettent de formuler votre vision d'avenir de l'enseignement supérieur au Québec.

Ils se divisent 2 grandes étapes:

1re étape: Réflexions et énoncés sur la thématique choisie

Samedi 26 janvier: 14h à 18h

Vous serez amenés dans un premier temps à échanger sur les enjeux, au nombre de trois ou quatre par thème, afin d'approfondir votre compréhension de ceux-ci et d'engager la discussion avec l'ensemble du groupe. Puis, c'est le temps de choisir votre enjeu prioritaire; de nouveaux groupes partageant les mêmes intérêts seront alors formés (de 20 à 40 participants par groupe). Vous discuterez et échangerez sur les diverses perspectives relatives aux enjeux afin d'arriver à formuler deux énoncés/réponses sur l'enjeu. Enfin, ces énoncés seront présentés à l'ensemble du groupe de votre parcours thématique.

Résultats: 28 énoncés (2 énoncés/enjeu/14 enjeux)

> Parcours Qualité de l'enseignement supérieur, DKN 1-D

ENJEU 1: LES CRITÈRES DE QUALITÉ

Quels critères ou indicateurs devraient être retenus pour juger de la qualité de l'enseignement supérieur au Québec?

ENJEU 2: L'ASSURANCE QUALITÉ

Quels sont les principes qui devraient guider la consolidation d'un système québécois d'assurance qualité?

ENJEU 3: L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Quelles sont les actions prioritaires à mettre en œuvre pour maintenir voire améliorer la qualité de l'enseignement supérieur au Québec?

ENJEU 4: LA CRÉATION D'UNE INSTANCE INDÉPENDANTE

Y a-t-il lieu de créer une instance indépendante chargée de l'assurance qualité au Québec et si oui, quels seraient les mandats et la composition de cette instance?

DÉROULEMENT DES PARCOURS



> Parcours Accessibilité et participation aux études supérieures, DKN 1-A

ENJEU 1 : L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Quel doit être le niveau de la contribution financière des étudiants? Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer l'aide financière aux études?

ENJEU 2: LA PERSÉVÉRANCE ET L'OBTENTION DU DIPLÔME

Au Québec, le taux d'obtention d'un diplôme universitaire de 1 er cycle est en bas de la moyenne canadienne et même de celle des pays de l'OCDE. Le Québec devrait-il se fixer des objectifs à atteindre et lesquels?

ENJEU 3: L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Comment peut-on améliorer l'accessibilité géographique de l'enseignement supérieur?

ENJEU 4: AGIR EN AMONT

Quelles actions peuvent être entreprises, en amont du cégep, pour accroître la participation aux études supérieures au Québec?

> Parcours Gouvernance et financement des universités, DKN 1-B

ENJEU 1 : LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

Peut-on revoir la gouvernance des établissements universitaires à la lumière des meilleures pratiques, notamment quant à leur reddition de comptes, à la transparence et à la place relative des représentants du milieu et de la communauté universitaire à l'intérieur de leurs structures?

ENJEU 2: LE MODE DE FINANCEMENT

Considérant la situation financière des universités et celle de l'État québécois, quels changements peuvent être faits pour assurer un financement durable aux universités? Quelles améliorations peuvent être apportées au mode de financement actuel des universités? Quelles sources de revenus pourraient être mieux explorées en dehors du financement public et des droits de scolarité?

ENJEU 3: L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Quelles doivent être les priorités en matière d'allocation des ressources? Si l'État réinvestit dans les universités, ce serait pour répondre prioritairement à quels besoins? Dans quoi devrait-il investir? Suivant quels critères? Dans quels buts

> Parcours Contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec, DKN 1-E

ENJEU 1 : LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR ET L'INNOVATION

Quelles devraient être les priorités des collèges et des universités pour contribuer à positionner le Québec dans la société du savoir?

ENJEU 2 : LES LIENS AVEC LES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Que doivent faire les établissements d'enseignement supérieur pour veiller à ce que les besoins du marché du travail soient comblés tout en préservant leur mission de développement des connaissances et de l'esprit critique?

ENJEU 3: LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS ET DU QUÉBEC

Comment mieux arrimer la formation supérieure avec les besoins du milieu tout en protégeant l'indépendance académique? Comment renforcer les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs du milieu?

DÉROULEMENT DES PARCOURS

2° étape : Rédaction d'un texte : Imaginer l'enseignement supérieur de demain

Dimanche 27 janvier: 9h-12h

- * Votre numéro de parcours est sur votre cocarde
- · Parcours 1, DKN 1-A
- · Parcours 2, DKN 1-B
- · Parcours 3, DKN 1-D
- Parcours 4, DKN 1-E

De nouvelles équipes, constituées d'une dizaine de participants qui ont travaillé sur les quatre thèmes, seront formées en vue de produire un court texte. Ce texte sera inspiré de l'ensemble des énoncés (28) identifiés et d'une réflexion autour de l'enseignement supérieur de demain.

Après une présentation dynamique des textes, en groupe de 100-125 personnes, vous devrez voter (à main levée) pour les deux textes les plus inspirants.

Les huit textes choisis seront de nouveau performés devant l'ensemble du public de l'École d'hiver lors de l'Assemblée citoyenne et constitueront une contribution marquante pour le Sommet sur l'enseignement supérieur piloté par le gouvernement du Québec.

N'oubliez pas que...

Les résultats des délibérations tenues dans le cadre de l'École d'hiver Spécial Sommet feront l'objet de d'un rapport qui sera remis au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie (MESRST) pour considération en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur.

POUR SE PRÉPARER AUX PARCOURS

Vous trouverez dans les pages suivantes une description de chacune des quatre thématiques du Sommet ainsi que des informations factuelles sur l'état du débat au Québec. Les enjeux ont été retenus à la suite de consultations menées auprès des partenaires de l'enseignement supérieur.

Des références additionnelles à consulter sur le Web

Sur le site Web de l'INM (www.inm.qc.ca/enseignement-superieur/se-preparer-a-participer) :

 Une série de vidéos dans lesquelles des partenaires de l'enseignement supérieur expliquent quels sont, à leur avis, les principaux enjeux à débattre.

Sur le site Web du Sommet sur l'enseignement supérieur (www.mesrst.gouv.qc.ca):

• Les documents officiels de discussion préparés par le ministère ainsi qu'un ensemble de documents de référence préparés par les contributeurs aux rencontres thématiques.

DÉROULEMENT DES PARCOURS



QUAND ?	QUOI?	
SAMEDI 26 JANVIER		
14h à 14h10 Dans les amphithéâtres	INTRODUCTION • Mot de bienvenue • Présentation du déroulement du parcours	
14h10 à 15h30	DÉLIBÉRATION SUR LES ENJEUX POUR CHACUN DES QUATRE THÈMES • Discussion ouverte avec les participants sur chaque enjeu d'un thème.	
15 h 30 à 15 h 35	CHOIX PAR LES PARTICIPANTS D'UN ENJEU	
15 h 35 à 16 h	PAUSE	
16hà 17h15 Dans les salles de travail	ÉLABORATION ET CHOIX DE DEUX ÉNONCÉS PAR ENJEU • Travail en classe avec 20-40 participants et un animateur.	
17h15 à 18h Dans les amphithéâtres	PLÉNIÈRE SUR LES ÉNONCÉS CHOISIS EN FONCTION DE CHAQUE THÈME • Présentation par chaque groupe/enjeu de ses deux énoncés. • Échanges sur l'ensemble des enjeux par thème.	

	DIMANCHE 27 JANVIER
9h à 9h15 Dans les amphithéâtres	 PRÉSENTATION DES 28 ÉNONCÉS RETENUS SUR LES 14 ENJEUX Chaque participant s'est fait attribuer une salle sur sa cocarde. Dans chacune des quatre salles, on retrouve une mixité de participants issus des quatre thèmes.
9h15 à 10h30 Dans les salles de travail	TRAVAIL DE RÉDACTION D'UN TEXTE : IMAGINER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE DEMAIN • Travail en équipes d'environ dix personnes pour la rédaction.
10 h 30 à 11 h	PAUSE
11 h à 11 h 45 Dans les amphithéâtres	PRÉSENTATION DES TEXTES DANS CHACUN DES QUATRE GROUPES • Chaque équipe nous livre son texte.
11 h 45 à 12 h	 CHOIX DE 2 TEXTES POUR CHACUN DES 4 GROUPES Vote sur les deux textes les plus inspirants de façon à en retenir huit.

▶ Thématiques et enjeux

1. La qualité de l'enseignement supérieur

Dans les documents préparatoires au Sommet sur l'enseignement supérieur, le Ministère rappelle qu'à l'enjeu de l'accessibilité, qui fut le grand défi des décennies précédentes et qui demeure essentiel, il faut ajouter, au moment où le Québec s'engage dans la société du savoir, le défi de la gualité.

Traditionnellement, on entend par «qualité de l'enseignement supérieur», la capacité des établissements d'atteindre les objectifs fixés au regard de leur mission d'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité. La qualité de l'enseignement supérieur passe aussi par la capacité des établissements de mener des activités de recherche ayant des retombées sur l'ensemble de la société et pour l'ayancement des sayoirs.

Instinctivement, les acteurs du milieu de l'éducation supérieure répondent tous que l'enseignement postsecondaire est de qualité au Québec. Au Canada, une étude révèle que 71 % des Canadiens croient que les établissements d'enseignement postsecondaire au pays sont de qualité¹.

Définition de la qualité

Les définitions de la qualité de l'enseignement supérieur varient en lien avec les conceptions que l'on se fait de l'université: plus libérale, plus axée sur la recherche, plus entrepreneuriale ou plus axée sur le service à la collectivité. Choisir ou prioriser certains indicateurs de qualité revient à définir le type d'université ou de collège que l'on privilégie.

Parmi les critères et indicateurs employés dans divers contextes, on trouve les suivants : le taux de diplomation des étudiants ; l'inscription professionnelle des diplômés ; l'inscription des diplômés québécois dans des programmes de cycles supérieurs dans des universités de renom; la part du produit intérieur brut consacré à l'éducation supérieure; un ratio adéquat étudiants/professeur; une vie étudiante riche et diversifiée ; le nombre de publications dans des revues scientifiques; la capacité d'attirer les étudiants étrangers; la part des fonds de recherche canadiens obtenue par les universités québécoises; les distinctions internationales reçues par les professeurs ; l'implication dans la communauté; l'accessibilité; l'existence de stages en milieu de travail; la contribution à l'innovation sociale ou technologique; le nombre de brevets obtenus; les partenariats avec l'entreprise privée; l'adéquation entre les compétences acquises et les besoins du marché du travail; la satisfaction et l'attrait des employeurs pour les diplômés; etc.

Les classements universitaires sont plus nombreux depuis une dizaine d'années (on en dénombrerait au moins une trentaine). Ces classements utilisent presque exclusivement des indicateurs quantitatifs. Certains critiquent l'utilisation d'indicateurs strictement quantitatifs comme le nombre de diplômés ou les brevets enregistrés pour évaluer les universités, disant qu'ils sont réducteurs, et privilégient une conception de l'université associée par certains à la « marchandisation » de l'éducation. Les universités américaines sont les championnes mondiales des classements internationaux. Dans le classement de l'Université de Shanghai de 2012, plus de la moitié (53) des universités dans le top 100 sont américaines². Dans le classement des réputations, 44 universités américaines sont présentes dans le top 100³. Selon le Conseil supérieur de l'éducation, les palmarès ne sont pas les meilleurs instruments pour juger de la qualité de l'enseignement universitaire.

L'assurance qualité de l'enseignement universitaire

L'assurance qualité fait référence à l'ensemble des processus et mécanismes visant à évaluer (estimer, contrôler, garantir, maintenir ou améliorer) la qualité du système, des établissements ou des programmes de l'enseignement supérieur. Issue du domaine de l'économie, la notion d'assurance qualité est utilisée en enseignement supérieur depuis les années 1990 mais les pratiques auxquelles elle renvoie sont en place parfois depuis plusieurs décennies. Des mécanismes d'assurance qualité ont été introduits au Royaume-Uni dès 1832 et aux États-Unis en 1905. L'emprunt de cette notion à l'univers économique suscite, chez certains critiques, une réticence à l'appliquer au domaine de l'éducation.

Le développement de systèmes d'assurance qualité ne suit pas le même raisonnement selon les régions du monde. Au Canada, il n'y a pas de mécanisme pancanadien. Aux États-Unis, la tradition d'accréditation est liée au libre marché. En Europe, l'intérêt pour l'assurance qualité est récent: il est lié d'abord et avant tout à la volonté politique d'attirer et de favoriser la mobilité des étudiants et des diplômés sur le territoire européen.

¹ Conseil canadien sur l'apprentissage. 2009. Les défis de l'enseignement postsecondaire au Canada : Le défi à démontrer la qualité de l'enseignement postsecondaire au Canada, p. 30

² Université Jiao Tong de Shanghai. www.shanghairanking.com

³ Times Higher Education. www.timeshighereducation.co.uk/

1. La qualité de l'enseignement supérieur

On recense plusieurs raisons expliquant la popularité grandissante des mécanismes d'assurance qualité dans le monde: l'importance croissante des fonds publics consacrés à l'enseignement supérieur; l'autonomie grandissante accordée aux universités pour augmenter leur capacité de réaction; l'apparition de fournisseurs privés de formation (y compris à distance); la nouvelle économie; la nouvelle gestion publique; et l'internationalisation de l'éducation supérieure et la formation transfrontalière avec les défis d'harmonisation et de reconnaissance qui les accompagnent.

Mais ces mécanismes suscitent aussi des craintes, dont celle de l'uniformisation des formations et la perte des spécificités nationales, institutionnelles et disciplinaires, ou l'alignement de toutes les formations sur la demande supposée des «clients»: les meilleurs passeports possible pour l'emploi et, si possible, les professions les plus lucratives.

La situation au Québec

Au Québec, depuis 1993, avec l'abolition du Conseil des universités (créé en 1968), la responsabilité de l'évaluation des programmes est confiée à une commission de la Conférence des recteurs et des principaux des universités

Le Québec en comparaison

- ▶ Dans le classement de réputation des universités organisé par Times Higher Education-Thompson en 2012, trois établissements canadiens se hissent dans le top 100, dont un québécois (Université McGill)⁴.
- ▶ Dans le classement de l'Université de Shanghai de 2012 basé principalement sur des critères de recherche académique, quatre universités canadiennes se hissent dans les 100 premières, soit deux en Ontario, une au Québec (Université McGill) et une en Colombie-Britannique⁵.
- ► Le Québec attire un grand nombre d'étudiants étrangers. En 2007, 7,5% des étudiants inscrits au baccalauréat et à la maîtrise sont étrangers, comparativement à 6% en Ontario et à 7% en moyenne dans les pays de l'OCDE⁶.
- Les articles scientifiques d'origine québécoise sont cités internationalement 19% plus souvent que la moyenne nationale8.
- ▶ Les chercheurs québécois publient 10 fois plus d'articles que le poids démographique du Québec dans le monde⁹.
- ▶ Dans une étude sur l'effort financier pour les universités en 2008-2009, on note que le nombre moyen d'étudiants par professeur à temps plein au Québec (21,2) était moins élevé qu'en Ontario (25,2)¹⁰. Les chargés de cours et les enseignants à temps partiel ne sont pas inclus dans ce calcul.



⁴ Times Higher Education. www.timeshighereducation.co.uk

⁵ Université Jiao Tong de Shanghai. www.shanghairanking.com

⁶ Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Rencontres des partenaires en éducation. 2010. p. 18.

⁸ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. 2012. La qualité de l'enseignement et de la recherche dans les universités québécoises. p. 6

⁹ Ibia

¹⁰ Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les Indicateurs de l'éducation 2011. p. 44

Thématiques et enjeux

1. La qualité de l'enseignement supérieur

du Québec (CREPUQ). Les universités doivent aussi déposer auprès du ministère leurs états financiers et divers rapports de gestion examinés ensuite par une commission de l'Assemblée nationale. Les universités se conforment aux exigences de la Loi sur l'administration publique.

Ces pratiques diversifiées ne constituent pas à proprement parler un système d'assurance qualité et poursuivent des objectifs divers souvent liés à la gestion. Actuellement, la courtepointe québécoise des pratiques est difficilement visible pour les acteurs universitaires québécois et, a fortiori, pour ceux d'autres régions du monde.

Il en est autrement au niveau collégial, où il existe depuis 1993 une Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Comment maintenir, améliorer et témoigner de la qualité de l'enseignement universitaire?

En janvier 2012, le Conseil supérieur de l'éducation a produit un avis sur l'assurance qualité. Conscient des dérives possibles et tenant compte des craintes exprimées, le Conseil croit dans des retombées potentielles positives de l'assurance qualité, notamment en faveur du développement d'une **culture de l'amélioration continue** dans les universités, de la transparence et de **la confiance de la population envers elles**. Il reconnaît l'assurance qualité comme un moyen plutôt qu'une fin, privilégiant trois visées dans le contexte actuel :

- l'amélioration de l'expérience étudiante (qui concerne aussi bien leur accès aux études que leur persévérance, leur réussite et leur préparation à une insertion socioprofessionnelle réussie, ce qui s'exprime par le truchement non seulement du contenu des programmes et des conditions de mise en œuvre des activités de formation, mais aussi de différentes facettes de l'environnement éducatif, qu'il s'agisse de mesures d'accueil, de soutien, d'encadrement et d'accompagnement qui favorisent la réussite et l'obtention du diplôme (par exemple les services d'orientation ou d'aide pédagogique) ou de celles qui touchent les aspects administratifs et la vie communautaire et étudiante);
- l'imputabilité et la transparence, compte tenu des attentes sociales en matière d'enseignement supérieur et des demandes en matière d'information sur l'utilisation des ressources publiques;
- la visibilité de la qualité, compte tenu de l'importance de pouvoir témoigner, tant au Québec que sur la scène internationale, de la qualité des formations québécoises (il va sans dire que des mécanismes visibles d'assurance qualité nourrissent la confiance du public à l'égard des universités et l'attractivité de ces dernières sur la scène internationale).

Le Conseil recommande à l'ensemble des universités québécoises de se doter de **référentiels communs** relatifs à chaque niveau de formation. Au Québec, les exigences associées à chaque niveau de formation sont, en grande partie, implicites et méconnues de la population, elles sont relativement minimales et leurs interprétations peuvent varier selon l'unité, la discipline, voire le professeur. Or, une explicitation pourrait contribuer à convenir de profils de diplômés et à favoriser la reconnaissance internationale des formations québécoises. Par exemple, dans sa déclaration sur l'assurance qualité, le Conseil des ministres de l'éducation du Canada recommande que « les objectifs d'apprentissage et les normes liées aux programmes [soient] suffisamment clairs et détaillés pour faciliter **la reconnaissance du diplôme par les autres établissements** d'enseignement postsecondaire, les employeurs et les organismes professionnels ». Il existe des cadres comme celui-ci en Ontario, dans les Maritimes et en Europe.

Des organisations syndicales estiment que, pour améliorer l'encadrement des étudiants, il manque quelque 1000 **professeurs permanents** dans le système universitaire québécois. D'autres affirment qu'une meilleure **reconnaissance de la contribution des chargés de cours** serait bénéfique. Les chargés de cours assument environ 40%¹¹ (près de 50 % selon certains¹²) du volume d'enseignement offert dans les universités québécoises. Les données plus récentes remontent à 2005-2006. On remarque que le nombre de chargés de cours augmente légèrement de 8 798 en 2000 à 10 889 en 2005¹³. Les syndicats de chargés de cours affirment que la qualité de l'enseignement repose notamment sur la diversité et la complémentarité des enseignants, sur leur expérience pédagogique et professionnelle, sur le travail en équipe et la collégialité et exige que la mission de formation et l'enseignement soient valorisés, comme l'est la mission de recherche. La qualité de l'enseignement nécessite des conditions et un environnement de travail adéquats, qui sont aussi les conditions d'apprentissage des étudiantes et des étudiants.

¹¹ Québec. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Indicateurs de l'éducation 2011. p. 44

¹² Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec, Les chargées et chargés de cours dans nos universités : une contribution essentielle, 2007, p.4

¹³ Conseil supérieur de l'éducation, Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités québécoises, 2008, p. 52

4

1. La qualité de l'enseignement supérieur

Une instance indépendante et crédible

Afin qu'elles soient significatives et porteuses pour un système national de formation universitaire, dit le Conseil supérieur de l'éducation, les pratiques d'assurance qualité doivent susciter l'adhésion des acteurs universitaires et la confiance de l'ensemble de la société. Cet enjeu de la crédibilité se pose sur le plan des instances chargées de l'assurance qualité, des processus et des personnes impliquées. Dans plusieurs systèmes de formation, l'instance chargée de l'assurance qualité externe est indépendante à la fois de l'État et des universités. Par exemple, ce critère doit être respecté par les agences européennes.

Divers acteurs ont proposé la création d'une instance intermédiaire entre l'État et les universités, comme il existe un Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou notre défunt Conseil des universités. Des propositions ont été faites par la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université, par la Fédération étudiante universitaire du Québec et par le Conseil supérieur de l'éducation. La Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec a elle aussi formulé une proposition en ce sens récemment. Les différences entre ces propositions sont liées à la nature exacte du mandat de cette instance (certains lui attribuent aussi des fonctions de coordination du réseau) et à leur composition (membres de la communauté universitaire, experts externes et étrangers, membres de la société civile, du monde économique, des milieux sociaux, etc.).

► ENJEU 1 LES CRITÈRES DE QUALITÉ

Quels critères ou indicateurs devraient être retenus pour juger de la qualité de l'enseignement supérieur au Québec?

ENJEU 2 L'ASSURANCE QUALITÉ

Quels sont les principes qui devraient guider la consolidation d'un système québécois d'assurance qualité?

► ENJEU 3 L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Quelles sont les actions prioritaires à mettre en œuvre pour maintenir voire améliorer la qualité de l'enseignement supérieur au Québec?

► ENJEU 4 LA CRÉATION D'UNE INSTANCE INDÉPENDANTE

Y a-t-il lieu de créer une instance indépendante chargée de l'assurance qualité au Québec et si oui, quels seraient les mandats et la composition de cette instance?

▶ Thématiques et enjeux

2. L'accessibilité et la participation aux études supérieures

Un des idéaux hérités de la Révolution tranquille est de donner accès aux études supérieures à tous les Québécois et Québécoises qui en ont la capacité et la volonté. La poursuite de cet idéal sert deux grands objectifs: favoriser l'égalité des chances pour l'ensemble de la population et permettre au Québec de s'inscrire de façon durable parmi les sociétés du savoir. C'est l'essence même du modèle québécois d'accessibilité et de participation aux études supérieures.

Lors de l'assermentation du Conseil des ministres, la première ministre a donné pour mandat au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie de «forger un consensus qui permettra d'assurer un accès à l'enseignement supérieur aux Québécois qui en ont le désir et la capacité, tout en freinant au maximum l'endettement des jeunes».

Près d'un demi-siècle après la publication du Rapport Parent, plusieurs raisons nous invitent à examiner l'enjeu de l'accessibilité et de la participation aux études supérieures:

- Notre réussite en tant que société du savoir déterminera notre dynamisme économique, social et culturel. Elle façonnera notre relation avec le monde. À cet égard, notre succès est directement tributaire de l'accessibilité et de la participation de notre population aux études supérieures.
- L'évolution de la société fait en sorte que le profil des étudiants et étudiantes a changé. Les cheminements scolaires sont moins linéaires qu'avant. La question de la formation continue prend aussi de l'ampleur. Une telle diversification suscite de nouveaux besoins de formation auxquels il faut répondre pour favoriser l'accès et la persévérance.
- Au cours de la dernière année, un grand nombre de Québécois et de Québécoises ont exprimé leurs préoccupations quant à l'impact que pourrait avoir une hausse des droits de scolarité sur l'accessibilité aux études universitaires. Toutefois, c'est un ensemble de facteurs qui influencent l'accessibilité et la participation aux études.

Les droits de scolarité

La question du montant des droits de scolarité à exiger de la part des étudiants est la question qui s'est retrouvée au centre de la crise étudiante du printemps dernier. Les partisans d'une hausse, soulignent qu'il n'existe aucune corrélation au Canada ou dans l'OCDE entre le taux de fréquentation et le niveau des droits de scolarité. Leurs opposants rétorquent qu'il s'agit bien d'un élément central (certains estiment à plus de 20 000 la baisse du nombre d'étudiants inscrits à l'université après la hausse décrétée au début des années 1990), mais qu'il interagit avec de nombreux autres facteurs pesant sur la décision de poursuivre ou non des études postsecondaires. En réalité, il est difficile d'isoler l'effet spécifique qu'aurait une variation du niveau des frais de scolarité sur l'accessibilité globale du système toutes choses étant égales par ailleurs¹⁴.

Cependant, on sait que certaines clientèles plus vulnérables tendent à surestimer les coûts de la formation universitaire et à en sous-estimer les bénéfices¹⁵. On parle entre autres des jeunes dont les parents ne possèdent pas de diplômes d'études postsecondaires et ceux provenant de familles à revenus modestes. D'autres encore sont moins bien couverts par le Programme de prêts et bourses comme les travailleurs cherchant à retourner aux études, les étudiants à temps partiel ou les étudiants de la classe moyenne.

Le débat sur les droits de scolarité n'est pas nouveau au Québec. La Commission Parent, dont le rapport a été publié il y a bientôt 50 ans et qui est au fondement du système québécois d'éducation, affirmait que la gratuité à l'université serait sans doute souhaitable à long terme, mais que la capacité financière de l'État, à cette époque, l'empêchait de se priver des sommes payées par les étudiants en mesure de le faire. La Commission jugeait préférable de consacrer des montants à une aide financière aux études pour les étudiants moins nantis (voir la page p. 30).

¹⁴ Robert Lacroix et Michel Trahan. 2007. Le Québec et les droits de scolarité universitaires. Montréal : CIRANO.

¹⁵ Conseil supérieur de l'éducation. 2011. Hausse des droits de scolarité et modifications à l'aide financière aux études 2012-2013 à 2016-2017. Québec : Avis à la ministre du CSE, p. 30.

2. L'accessibilité et la participation aux études supérieures

À l'heure actuelle, au moins quatre positions peuvent être dégagées du débat. Nous décrivons brièvement, dans la page qui suit les arguments favorables et les arguments défavorables évoqués par divers intervenants.

Quatre options évoquées dans le débat

1) Le rattrapage de la moyenne canadienne ou du moins tendre dans cette direction. Les tenants de cette option, dont le gouvernement précédent, affirment que celle-ci permet de réinjecter des sommes dans le réseau universitaire; qu'elle prendrait mieux en compte les effets positifs que comporte l'obtention d'un grade universitaire sur le revenu des diplômés; qu'elle offre une solution fiscalement neutre au sous-financement évoqué des universités; et que cela s'inscrirait dans une tendance mondiale. Selon l'OCDE, 14 des 25 pays étudiés dans le rapport Regards sur l'éducation ont réformé leur système de droits de scolarité. Dans la plupart des cas, on a procédé à une hausse de la contribution étudiante³⁰.

Des opposants soutiennent cependant qu'une hausse importante des droits de scolarité pourrait avoir une incidence sur la fréquentation universitaire, particulièrement chez les clientèles les plus vulnérables. Ils affirment également que la comparaison avec la moyenne canadienne (5313\$) est arbitraire puisque les droits varient considérablement d'une province à l'autre. Ils sont semblables à ceux du Québec à Terre-Neuve et Labrador (2649\$), mais ils s'élèvent à 5182\$ au Nouveau-Brunswick³¹. On pourrait utiliser un autre étalon de comparaison. Selon l'OCDE, la moyenne des droits exigés au sein de ce club de pays développés était inférieure à celle du Québec, soit un peu moins de 2000\$³².

- L'indexation. Cette option est celle privilégiée par le gouvernement actuel. Elle est parfois présentée, notamment par l'économiste Pierre Fortin lors de sa présentation à la rencontre préparatoire au Sommet, le 13 décembre 2012, comme un «gel relatif» des droits de scolarité puisque l'indexation a pour effet de maintenir au même niveau la proportion du financement des universités venant de la poche des étudiants. L'indexation évite le choc induit par une hausse forte et rapide des droits exigés. Elle permet de maintenir à long terme le niveau d'investissement public dans le réseau tout en n'alourdissant pas le fardeau des contribuables et en évitant l'éruption de nouvelles crises sociales.
- 3) Le gel est présenté, notamment par la Fédération étudiante universitaire du Québec, comme le compromis au sein des parties prenantes du milieu universitaire, entre ceux qui veulent une hausse et ceux qui réclament la gratuité. Certains syndicats soutiennent que le gel doit être maintenu dans la perspective de la gratuité à long terme. Cependant, affirment certains, le gel ne tient pas compte de l'augmentation du coût de la vie et revient à réduire progressivement la part des étudiants dans le financement des universités alors que la valeur d'un diplôme universitaire augmente sur le marché de l'emploi.
- 4) La gratuité est vue par ses partisans comme une façon de montrer que l'éducation est un bien public et un droit et non une marchandise. Dans les cégeps, où l'on administre des études postsecondaires gratuites pour la plupart des étudiants, on remarque une variation plus faible de la fréquentation scolaire selon le revenu des parents. Loin d'être irréaliste, selon les tenants de cette option, l'élimination des droits de scolarité coûterait environ 600 millions de dollars au trésor québécois (une évaluation de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, ASSE). L'Institut de recherche en économie contemporaine chiffre ce montant à tout au plus 400 millions en prenant en compte, entre autres, des ajustements au programme de l'aide financière aux études (AFE³³). Les opposants affirment entre autres qu'il s'agit d'une position irresponsable en des temps d'austérité où l'on demande à tous les contribuables de faire un effort et que la gratuité scolaire n'incite pas les étudiants à obtenir leur grade dans les meilleurs délais possible.



³⁰ Organisation pour le commerce et le développement économique (OCDE). 2012. Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE. Paris : OCDE, p. 285.

³¹ Statistique Canada. 2012. Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par province. En ligne. www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/120912/t120912a001-fra.htm. Consulté le 31 décembre 2012.

³² OCDE, ibidem, p. 286.

³³ Comité sur l'accessibilité financière aux études. 2011. La participation aux études universitaires dans un contexte de hausse des droits de scolarité. Québec: Université du Québec, p. 35.

2. L'accessibilité et la participation aux études supérieures

Extrait du Rapport Parent sur le financement des universités Volume 5, chapitre 11

621. – Entre la gratuité scolaire, réclamée par nombre d'étudiants, et la préférence des universités pour des sources diversifiées de revenus - ceux-ci venant principalement du gouvernement, mais partie directement, par les subventions, et partie indirectement, par les bourses aux étudiants - on doit faire entrer en ligne de compte un troisième élément : le budget du gouvernement et la part qu'il peut en réserver pour les universités et pour l'aide aux étudiants. Ce budget n'est pas illimité; il faut l'utiliser de facon qu'il serve le mieux possible le principe de l'accessibilité de l'enseignement pour tous, principe à notre avis plus fondamental que celui d'une plus ou moins réelle autonomie financière des universités. Pour atteindre cet objectif, l'État doit supprimer autant que possible, par l'aide aux étudiants, les obstacles financiers qui empêcheraient les jeunes qui sont doués de venir à l'université, mais il doit aussi leur assurer des places dans ces établissements. L'État sera appelé à augmenter ses subventions d'immobilisation aussi bien que de fonctionnement, ce qui va peut-être déjà requérir toutes ses disponibilités financières. Dans l'hypothèse de ressources publiques illimitées, on devrait sans doute établir immédiatement la gratuité scolaire. Dans la réalité que constituent les limites budgétaires, on doit chercher à voir où placer les priorités. Nous avons vu ci-dessus que les droits de scolarité payés par les étudiants et leurs parents sans l'aide de bourses représentent au moins les trois quarts des revenus que les universités retirent de ces droits, soit 18 millions \$ pour l'année 1965-1966. Le gouvernement, en établissant la gratuité scolaire, libérerait d'autant les familles et les étudiants jusqu'ici capables d'acquitter des frais de scolarité; mais il pourrait, en se dispensant d'établir une telle gratuité, utiliser les mêmes montants, sans qu'il lui en coûte un sou de plus, sous forme de bourses plus nombreuses ou plus substantielles à des étudiants qui sont dans le besoin et ne pourraient pas faire d'études même advenant la gratuité, à moins qu'on n'assure leur subsistance. Nous pensons que, pour toute la période de réorganisation de l'enseignement, de scolarisation croissante, d'expansion des services éducatifs, le gouvernement ne peut se permettre d'accorder la priorité à la gratuité scolaire au niveau de l'université, ni se priver ainsi de sommes qu'il pourrait employer utilement pour permettre à des étudiants démunis de faire des études. Nous pensons que la gratuité est un objectif souhaitable à long terme, mais qu'il ne serait pas sage de l'appliquer immédiatement. Et de soi, elle ne réglerait pas le cas des étudiants nécessiteux et de ceux qui ne pourraient pas faire des études si on n'assurait pas leur subsistance durant cette période de leur vie.

Ce qui se fait ailleurs

Le fait même d'exiger des droits de scolarité ne fait pas consensus au sein des nations les plus développées. Sur les 25 pays que recense l'OCDE, sept ont instauré la gratuité scolaire³⁵. Cependant, plusieurs gouvernements ont augmenté les droits exigés dans les dernières années en invoquant deux idées: la modulation des frais par programme et le remboursement proportionnel au revenu³⁶.

L'Ontario a choisi la première avenue en se basant sur l'idée que toutes les formations ne coûtaient pas la même chose à l'État et que tous les diplômés n'auraient pas la même capacité à rembourser une dette d'étude à l'obtention de leur diplôme. Les partisans de cette avenue rappellent qu'au Québec, un étudiant en lettres ou en sciences sociales assumera de 40 % à 42 % du coût de sa formation alors qu'un futur dentiste n'en déboursera que 7 % 37. Les deux universitaires ne disposeront pas du même niveau de revenu après coup, mais ils auront dû au final défrayer le même montant.

On sait cependant qu'après l'augmentation des frais exigés dans les programmes de médecine en Ontario, on a observé que le revenu moyen des parents des étudiants du programme était plus élevé qu'autrefois³⁸. En d'autres mots, les individus provenant de milieux défavorisés se seraient tournés vers des professions moins rémunérées possiblement pour éviter de s'endetter.

Le remboursement proportionnel au revenu (RPR) est une mesure visant à assurer que le remboursement d'une dette d'étude ne pèse jamais trop lourdement sur un étudiant, peu importe l'emploi que celui-ci occupe à la fin de ses études.

L'Australie et l'Angleterre ont procédé à la mise en place d'un programme de RPR à la fin des années 1990. Les critiques de ce système y voient une manière de désengager l'État du financement de l'éducation. En effet, dans ces deux pays, la mise en place du RPR a été suivie par de fortes hausses des frais de scolarité. En Angleterre par exemple, où l'on pratiquait la gratuité scolaire jusqu'en 1998, on exige maintenant une contribution moyenne des étudiants de plus de 15 000 \$ par année³⁹.

³⁵ OCDE, idem.

³⁶ Montmarquette, Claude (2006). Le Remboursement proportionnel au revenu (RPR): Un système pour les frais d'étude alliant efficacité et accessibilité. Montréal: CIRANO, p. 1.

³⁷ Robert Lacroix et Michel Trahan. 2007. Op. cit., p. 20.

³⁸ Shaheed Merani et al. 2010. Increasing tuition fees in a country with two different models of medical education, 44(6): p. 579.

³⁹ Eric Martin. 2012. «Sur le RPR et l'assurance-qualité », blogue de l'IRIS. En ligne. www.iris-recherche.qc.ca/blogue/rpr-et-assurance-qualite. Consulté le 31 décembre 2012.

4

2. L'accessibilité et la participation aux études supérieures

L'aide financière aux études

La question de l'aide financière aux études (AFE)est intimement liée à celle du niveau des droits de scolarité et ne peut en être complètement distinguée. L'interaction de ces deux éléments constitue le noyau de l'accessibilité financière au système universitaire. C'est en 1966 que la Loi sur les prêts et bourses a été adoptée au Québec. Conjugué à l'établissement de droits de scolarité relativement bas, le programme devait inciter les élèves provenant de milieux ruraux ou populaires, souvent francophones, à poursuivre des études supérieures. Il s'agit toujours de l'un des plus importants outils de justice sociale intergénérationnelle dont nous disposons puisqu'il vise à assurer à tous les citoyens et citoyennes une chance égale d'obtenir un diplôme qui soit à la hauteur de leur compétence ou de leur ambition, et ce, indépendamment de toute circonstance familiale, culturelle ou financière.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, il s'agit toujours d'un idéal à atteindre puisque plusieurs catégories de la population restent sousreprésentées au sein du système universitaire. Même si en 2011-2012, 550 millions de dollars ont été distribués aux 39% d'étudiants québécois bénéficiant de prêts ou de bourses¹⁶ et si le système s'est continuellement sophistiqué depuis sa création, plusieurs critiques sont toujours formulées à son égard.

Problématiques soulevées par différents intervenants:

- L'AFE encouragerait l'endettement en offrant plus de prêts que de bourses, ce qui aurait un effet néfaste sur la persévérance scolaire ou la poursuite d'études de deuxième ou de troisième cycle.
- Le programme n'est pas indexé annuellement au coût de la vie. Résultat, les bourses et les prêts couvriraient de moins en moins bien les dépenses courantes des étudiants comme le loyer ou la nourriture, et ce, même en situation de gel des droits de scolarité.
- ▶ Le programme sous-estimerait les dépenses de subsistance (nourriture et logement) qu'il fixe à 778 \$.¹¹
- ▶ Pour les étudiants-parents, les pensions alimentaires sont partiellement considérées comme un revenu alors que ces sommes sont uniquement destinées à l'enfant.

Tous les pays de l'OCDE disposent de programmes d'aide financière, mais ceux-ci fonctionnent selon différentes modalités. Nous pouvons succinctement esquisser deux exemples de systèmes différant plus ou moins du nôtre. Ainsi, en France, on accorde à la fois des aides directes et indirectes. Ce deuxième élément est assez distinctif puisqu'il inclut des résidences et des repas subventionnés. Au Danemark, on distribue à l'étudiant des «bons» équivalents à la durée de leurs études plus douze mois supplémentaires. S'il économise des revenus de son travail, il peut choisir de ne pas utiliser son bon afin de le réutiliser plus tard. Les trois quarts de l'ensemble de l'aide financière octroyée l'est sous forme de bourses. Celles-ci sont par ailleurs accordées à tous les étudiants, sans égards aux revenus des parents. Des sommes supplémentaires sont ajoutées pour les étudiants autonomes. Par contre, le pays ne compte pas d'aide indirecte pour les parents comme les remises d'impôt par exemple¹⁸.

La persévérance et l'obtention du diplôme

D'ici 2019, le Québec aura besoin d'environ 367 000 nouveaux travailleurs pour combler les besoins croissants d'un marché de l'emploi qui a tendance à s'internationaliser et à se diversifier¹⁹. Si l'on met dans l'équation les nombreux départs à la retraite prévus et la pyramide des âges qui s'inverse, le Québec devra compter sur l'entrée ou le retour au travail d'un million de personnes avant la fin de la décennie²⁰.

À l'heure où les sciences et les techniques se développent rapidement, les Québécois doivent être plus nombreux à acquérir une éducation post-secondaire pour mieux apprivoiser les technologies de l'information et de la communication. À l'heure actuelle, 40% des Québécois ont réussi à obtenir leur diplôme collégial, et le tiers un grade universitaire. Pourtant, le taux d'obtention de baccalauréat au Québec demeure inférieur à la moyenne canadienne (36%) et celle des pays de l'OCDE (38%)²¹.

¹⁶ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. 2012. L'enseignement universitaire pour tous et toutes, partout au Québec. Diaporama. Trois-Rivières : Rencontres préparatoires au Sommet sur l'enseignement supérieur, 17 images.

¹⁷ Fédération étudiante universitaire du Québec. 2012. L'accessibilité et la participation aux études supérieures. Trois-Rivières : mémoire présenté dans le cadre du sommet sur l'éducation, p. 22.

¹⁸ Valérie Vierstraete. 2007. Les frais de scolarité, l'Aide financière aux études et la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire, Québec : ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, p. 52.

¹⁹ André Grenier. 2010. Le marché du travail au Québec : Perspectives à long terme, 2010-2019. Québec : Rapport « Information sur le marché du travail », p. 27.

²⁰ Ibid

²¹ Florence Meney. 2012 (12 décembre 2012). «Accessibilité à l'éducation : des questions et des faits». Radio-Canada. En ligne. www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/12/12/003-education-accessibilite-entrevues.shtml. Consulté le 1er janvier 2013.

2. L'accessibilité et la participation aux études supérieures

À savoir...

- ▶ Au Québec, le taux de diplomation est en pleine croissance. Il était de 30,1% en 2010-2011, comparativement à 22,6% en 1990-1991. Il a ainsi augmenté du tiers en vingt ans.
- Les statistiques sont difficiles à comparer en raison des particularités du système éducatif québécois qui valorise la formation collégiale technique, mais également les programmes universitaires courts tels que les certificats de 1^{er} cycle.
- ► Le Québec fait excellente figure pour la réussite aux études de deuxième cycle et se situe bon premier au Canada pour les grades de doctorats décernés²⁵.
- ▶ Selon le Ministère, le taux de persévérance scolaire aux études supérieures croit constamment depuis 15 ans.

De plus, deux questions subsistent: pourquoi la fréquentation scolaire des femmes est-elle supérieure à celle des hommes (58% des inscriptions au cégep et à l'université²²) et pourquoi les jeunes changent-ils aussi souvent d'orientation de carrière en cours de route?

Le Conseil supérieur de l'éducation recommandait en 2008 de viser un taux d'accès au baccalauréat de 50% et d'un taux de diplomation de 37,5% d'ici 2017²³. S'inspirer du taux de l'Ontario, en tête des provinces canadiennes avec 56% de sa population obtenant un diplôme post-secondaire (en 2009), est également un objectif proposé par certains acteurs du milieu²⁴.

L'accessibilité géographique

L'accessibilité géographique est depuis longtemps considérée au Québec comme un instrument privilégié de la démocratisation de l'éducation. Jusqu'en 1969, seule l'Université de Sherbrooke opérait en dehors de la capitale et de la métropole. Avec la création du réseau de l'Université du Québec, mais aussi à travers la mise sur pied des cégeps, il a été possible de rapprocher les études postsecondaires des étudiants.

Selon l'Université du Québec, en 2007, 22% des étudiants poursuivaient leurs études universitaires en dehors des grands centres. De manière peut-être plus cruciale, les parents de 70% de ces étudiants n'avaient jamais fréquenté d'institutions d'enseignement supérieur. Ces étudiants de première génération constituent justement une clientèle plus difficile à attirer sur les bancs des institutions d'enseignement postsecondaire²⁶.

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord fait valoir que plusieurs mesures peuvent être prises pour favoriser un meilleur accès à l'enseignement supérieur dans cette région ou d'autres régions peu desservies par les universités. Des mesures fiscales ou d'aide financière peuvent être adoptées pour compenser le coût, pour un étudiant, de fréquenter un établissement éloigné de son domicile. On suggère de mettre en place une mesure financière qui favorise une plus grande flexibilité de l'offre de formation de niveau secondaire—professionnel, technique ou universitaire en vue de soutenir le démarrage ou le maintien de petites cohortes ou de parachever les infrastructures de communication pour favoriser la formation à distance.

Depuis quelques années, on a vu apparaître des campus délocalisés. La délocalisation se définit comme l'expansion des activités universitaires hors du campus principal. Par exemple, une université pourrait choisir d'offrir des stages, des cours de premier cycle ou même un programme d'études entier à un endroit spécifique dans le but d'améliorer l'accessibilité aux études. Environ 5% de l'ensemble

²² Boudon, Marie-Claude. 2006. « Universités : Garçons demandés », Inter 4(2). Disponible en ligne. www.uqam.ca/entrevues/2006/e2006-042. htm. Consulté le 1er janvier 2013.

²³ Conseil supérieur de l'éducation. 2008. Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités québécoises. Québec : Avis à la ministre de la part du CSE, p. 23.

²⁴ À noter qu'il y a une différence entre le taux d'obtention du grade de premier cycle universitaire (baccalauréat) et le taux d'obtention d'un diplôme postsecondaire où l'on inclut aussi la formation collégiale. Voir : Conseil du patronat du Québec. 2011. Bulletin de la prospérité du Québec 2011. Montréal : CPQ, p. 20.

²⁵ CIRANO. L'éducation au Québec : État de la situation. Montréal, p. 5. Disponible en ligne. www.cirano.qc.ca/icirano/public/pdf/webevents201009_etat_de_la_situation.pdf. Consulté le 1er janvier 2013.

²⁶ Université du Québec. 2012. L'enseignement universitaire pour tous et toutes, partout au Québec. Trois-Rivières : Document d'appui à la contribution présentée à la rencontre sur l'accessibilité et la participation aux études universitaires, p. 5.

2. L'accessibilité et la participation aux études supérieures

des étudiants universitaires suivent des cours dispensés hors des campus, donc dans des antennes, mais le phénomène semble gagner

17 campus satellites (4,2% des activités) et 191 autres lieux d'enseignement (2,1%)²⁷.

Selon la CRÉPUQ (représentant les universités), les campus satellites ont toujours été ouverts pour combler les besoins de la société québécoise. On pense aux régions mal desservies à la suite d'un boom démographique (Laurentides, Rive-Sud de Montréal et de Québec). On peut également penser à des besoins économiques. Par exemple, les facultés de médecine des universités de Montréal et de Sherbrooke se sont implantées à Trois-Rivières et au Saguenay afin de permettre à de futurs médecins d'acquérir une formation adaptée aux besoins de ces régions²⁸.

en popularité. À l'automne 2011, on comptabilisait 17 campus principaux où on retrouvait 93,4% des activités d'enseignement, contre

Des organismes s'inquiètent de la pertinence de l'implantation de campus satellites aux abords de grands centres bénéficiant déià d'une couverture universitaire. On craint notamment que des ressources financières soient dirigées vers des bâtiments ou des infrastructures de recherche redondantes au niveau régional au détriment des campus principaux.

Les collèges

Les collèges sont les institutions qui desservent le plus largement l'ensemble du territoire québécois avec 99 établissements dans plus de 160 lieux d'enseignement, contre 18 établissements universitaires. La tendance serait de favoriser la coopération entre ces différentes institutions post-secondaires afin d'améliorer l'offre de service et l'accessibilité.

La formation à distance pourrait être une alternative intéressante.

A savoir...

- Le ministère de l'Éducation a mis sur pied depuis 2002 un programme de reconnaissance des acquis pour le niveau collégial. ldéalement, le système vise à éviter qu'une personne n'ait à suivre une formation pour une tâche qu'elle effectuait déjà auparavant sur le marché du travail. Une fois reconnues par un cégep, les compétences d'un étudiant le sont par ailleurs aussi dans l'ensemble du réseau.
- Les ententes DEC-BAC favorisent la transition en douceur des étudiants du niveau collégial aux bancs de l'université tout en harmonisant les curriculums des institutions afin d'éviter les redondances. Cela favorise particulièrement les étudiants de première génération, qui sont très représentés dans les DEC techniques et qui ont tendance à surestimer le coût des études universitaires.

²⁸ Voir: Université du Québec. 2012. Différentes mesures mises en place par les facultés de médecine afin de favoriser l'accessibilité. Trois-Rivières: Document d'appui à la contribution présentée à la rencontre sur l'accessibilité et la participation aux études universitaires.





²⁷ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. 2012. L'offre de formation universitaire sur le territoire québécois: comparaison sommaire des données entre l'automne 2008, l'automne 2010 et l'automne 2011. Montréal, p.3.

Thématiques et enjeux

2. L'accessibilité et la participation aux études supérieures

Flexibilité et diversification de l'offre

Un autre pan de l'accessibilité consiste à imposer le moins de barrières bureaucratiques possible aux étudiants désirant poursuivre leurs études. Avec la démocratisation de l'éducation, la population universitaire devient de moins en moins homogène et les institutions d'enseignement postsecondaire doivent s'ouvrir à des réalités et des parcours diversifiés pour que le passage d'un niveau d'éducation à l'autre ainsi qu'entre le monde du travail et l'école se fasse le plus naturellement possible.

Les aménagements ont pour objectif d'avantager d'abord les clientèles atypiques comme les travailleurs adultes que l'on doit attirer à l'université si le Québec veut atteindre des objectifs ambitieux en termes de fréquentation. Certains occupent un emploi à temps plein, ont des familles, et ne sont disponibles que les soirs et les fins de semaine, par exemple.

Enfin, dans un contexte de mondialisation, le gouvernement doit se pencher sur la mobilité des Québécois qui poursuivent des études à l'étranger, mais également sur les étudiants étrangers qui désirent s'installer au Québec, car notre système collégial préuniversitaire de deux ans suivi d'un baccalauréat de trois ans est unique au monde.

Agir en amont

L'accessibilité et la participation aux études supérieures dépendent de bien des facteurs, autres que financiers et géographiques. On dit que l'attitude des parents, le support de la communauté, la scolarisation de la mère, le contexte socioculturel, influencent tout autant la volonté de participer à des études supérieures.

Au Québec, un adulte sur deux a des difficultés de lecture. Une proportion non négligeable est analphabète. Un garçon sur quatre décroche avant l'obtention de son diplôme d'études secondaires. Le problème de l'abandon scolaire fait l'objet de nombreux travaux dans toutes les régions du Québec.

Des inégalités scolaires apparaissent au Québec, notamment entre les élèves qui fréquentent l'école secondaire privée et ceux qui fréquentent la polyvalente publique, notamment à Montréal. Des écarts subsistent entre les enfants nés au Québec et ceux issus de l'immigration, dont certains souffrent dès leur arrivée de sous-scolarisation.

De nombreuses études ont montré que l'intervention auprès de la petite enfance contribue à favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire des enfants. La création des centres de la petite enfance et l'élargissement de la disponibilité des maternelles quatre ans, ont entre autres pour objectif de créer des conditions favorables de cette nature.

► ENJEU 1 L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Quel doit être le niveau de la contribution financière des étudiants? Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer l'aide financière aux études?

► ENJEU 2 LA PERSÉVÉRANCE ET L'OBTENTION DU DIPLÔME

Au Québec, le taux d'obtention d'un diplôme universitaire de 1er cycle est en bas de la moyenne canadienne et même de celle des pays de l'OCDE. Le Québec devrait-il se fixer des objectifs à atteindre et lesquels?

► ENJEU 3 L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Comment peut-on améliorer l'accessibilité géographique de l'enseignement supérieur?

► ENJEU 4 AGIR EN AMONT

Quelles actions peuvent être entreprises, en amont du cégep, pour accroître la participation aux études supérieures au Québec?

3. La gouvernance et le financement des universités

Dans les documents préparatoires au Sommet, le Ministère écrit : «Au coeur des débats qui ont cours actuellement sur la place publique figure celui du financement et de la gouvernance des universités. Il s'agit d'un débat complexe, qui mérite d'être traité avec rigueur, attention et en toute transparence. À cet égard, malgré l'existence de besoins financiers au sein du réseau universitaire, le contexte actuel des finances publiques rend difficile des injections de fonds majeures sans que des devoirs primordiaux aient été remplis.**»

Les besoins de financement des universités

Au Québec, le système d'enseignement supérieur est composé de 18 établissements universitaires, dont 10 sont organisés en réseau au sein de l'Université du Québec et, au niveau collégial, de 48 collèges d'enseignement général et professionnel (les cégeps) et 25 établissements privés subventionnés; tous sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

En 2010-2011, les revenus totaux qui ont été consacrés au financement des établissements d'enseignement supérieur représentaient 7,9 G\$, soit 2,5 % du PIB. À ce chapitre, le gouvernement du Québec a contribué pour un montant de 5,1 G\$, soit 64,5 % du financement total. Ces revenus sont nécessaires aux établissements afin de financer les dépenses pour l'enseignement, la recherche et les infrastructures.

En 2010-2011, les revenus des fonds de fonctionnement des universités, qui servent surtout à financer les activités d'enseignement, se sont élevés à 3,7 G\$, soit près de 70 % des revenus totaux. Pour la même année, les revenus dans les fonds avec restrictions, qui sont constitués des contrats et des subventions de recherche, ont atteint 1,1 G\$ pour l'ensemble des universités.

Le gouvernement du Québec a financé 55,7%, soit pour un montant de 3,1 G\$, des revenus totaux des universités. La contribution des étudiants a été de 865,0 M\$ (15,8% des revenus totaux), alors que le gouvernement fédéral a contribué pour 648,4 M\$ (11,8 % des revenus totaux), principalement pour le soutien à la recherche.

En 2008-2009, le Québec occupait la cinquième place parmi une vingtaine de pays de l'OCDE quant à l'importance des dépenses des universités par rapport au PIB. Seuls les États-Unis, la Corée du Sud, la Finlande et le Chili allouaient une plus grande part de leur richesse à l'enseignement et à la recherche universitaire.

À l'échelle canadienne, pour l'année 2008-2009, la dépense totale par étudiant, qui comprend les sommes consacrées à l'enseignement et à la recherche universitaire, s'établissait à 29 242\$ au Québec, comparativement à 28 735\$ pour le reste du Canada et à 26 383\$ en Ontario. Le Québec se situait au sixième rang à l'échelle canadienne et la dépense totale au Québec était environ 10 % plus élevée au'en Ontario.

En 2010, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a réalisé une étude qui conclut que les universités du Québec subissaient un sous-financement évalué à 620 M\$ en 2007-2008.

Dans ses documents préparatoires au Sommet, le Ministère écrit: «Étant donné ces enjeux importants, des travaux additionnels en collaboration avec les partenaires du Sommet pour développer une méthode d'évaluation des besoins réels de financement des universités québécoises, dans la perspective de leur mission et de la recherche de l'excellence, seraient profitables à tous.***»

³⁴ Jules Bélanger et Oscar Calderon. 2012. La hausse des droits de scolarité et ses impacts sur le coût du programme d'aide financière aux études. Montréal: rapports de l'Institut de recherche en économie contemporaine, p. 1.

^{**} Cahier thématique : la gouvernance et le finanssement des universités, 2012, p. 3.

^{***} Idem, p.39.

3. La gouvernance et le financement des universités

L'enjeu de la gouvernance⁴⁰

Toutes les organisations, qu'elles soient privées ou publiques, sont astreintes à des exigences de reddition de comptes de plus en plus strictes. En effet, la participation accrue de toutes les parties prenantes dans le système universitaire, y compris les associations étudiantes, les syndicats d'employés et les divers regroupements, a suscité l'intérêt et multiplié les attentes envers leur gouvernance, notamment en matière de reddition de comptes, de participation à la prise de décision et de retombées sur leurs membres. Aujourd'hui, tous ces groupes se sont appropriés « leurs » universités.

La présence majeure de l'État dans le financement des établissements universitaires suscite des préoccupations légitimes chez les citoyens, lesquels souhaitent pouvoir examiner la gestion des sommes recueillies par l'État et redistribuées dans la prestation de services publics. Si les universités québécoises font montre en général d'une saine gestion, quelques cas ayant fait la manchette ces dernières années (notamment relativement à des projets immobiliers) ont suscité des interrogations quant à certains processus de prise de décisions. Il est nécessaire que les établissements démontrent aux citoyens qu'ils ont optimisé leur fonctionnement interne pour garantir une gestion efficace, efficiente et économique de leurs activités.

La composition actuelle des conseils encourage la participation tant des membres de la communauté universitaire que des membres de la société civile. Chaque conseil réserve un certain nombre de sièges aux étudiants ainsi qu'au personnel enseignant et non enseignant. La proportion de ces sièges varie selon les établissements. Par ailleurs, une part importante (entre 40% et 63%) des sièges sont réservés à des membres externes. Cette situation reflète celle de la gouvernance universitaire dans la grande majorité des pays développés, notamment aux États-Unis, aux Pays-Bas, en Suède, en Autriche et au Japon.

► ENJEU 1 LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

Peut-on revoir la gouvernance des établissements universitaires à la lumière des meilleures pratiques, notamment quant à leur reddition de comptes, à la transparence et à la place relative des représentants du milieu et de la communauté universitaire à l'intérieur de leurs structures ?

► ENJEU 2 LE MODE DE FINANCEMENT

Considérant la situation financière des universités et celle de l'État québécois, quels changements peuvent être faits pour assurer un financement durable aux universités ? Quelles améliorations peuvent être apportées au mode de financement actuel des universités ? Quelles sources de revenus pourraient être mieux explorées en dehors du finacement public et des droits de scolarité ?

► ENJEU 3 L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Quelles doivent être les priorités en matière d'allocation des ressources ? Si l'État réinvestit dans les universités, ce serait pour répondre prioritairement à quels besoins ? Dans quoi devrait-il investir ? Suivant quels critères ? Dans quels buts ?

⁴⁰ Cette section est tirée du Document préparatoire sur la gouvernance et le financement pour la rencontre pré-Sommet des 17 et 18 janvier à Sherbrooke

4. La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec*

Les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à jouer un rôle stratégique en matière d'enseignement, de recherche et d'innovation ainsi que de services à la collectivité.

Ce thème vise donc à mieux cerner la contribution de nos établissements au développement de la pensée critique, de l'éthique, de l'innovation et de la croissance socio-économique du Québec. Il permettra notamment de mettre en valeur de nouveaux modèles de collaboration et de transmission des connaissances et des compétences ainsi que leur contribution au développement de nos villes et régions.

La contribution des universités dans la société du savoir

La société du savoir est aussi appelée économie du savoir. Elle repose sur trois piliers soit: l'éducation, la recherche et les technologies de l'information. Le moteur d'une telle société est l'innovation. Au Québec, comme ailleurs, la société du savoir signifie que les citoyens ont accès à plus de connaissances qu'avant et peuvent les utiliser dans leur vie quotidienne et au travail. Les emplois reliés à une telle société sont en adaptation constante et demandent une main-d'œuvre scolarisée et capable d'apprendre de nouvelles compétences à une vitesse grandissante. La société du savoir repose aussi sur une démocratisation de l'éducation.

Le rôle des établissements d'enseignement dans la société du savoir :

- Éduquer, pour former la population afin qu'elle soit hautement scolarisée.
- Innover, afin de permettre la production de connaissances.
- ▶ Diffuser, en créant des communautés de collaboration localement et à l'international.
- Conserver, afin de transmettre les connaissances acquises aux générations futures.

L'économie du savoir s'incarne dans des secteurs « à forte teneur en valeur ajoutée » et en émergence comme : l'aérospatiale, les technologies de l'information, les nanotechnologies, les biotechnologies et le secteur de l'environnement.

À savoir...

- ▶ Il y a 18 établissements universitaires regroupant 9 500 professeurs et 290 000 étudiants au Québec⁴¹.
- ► En 2009, un nombre record d'étudiants (13 687) étaient inscrits au doctorat⁴². Ce sont les étudiants les plus susceptibles de se consacrer à la recherche et à l'innovation.
- La croissance de l'éducation est fulgurante à l'échelle planétaire. Même en période de récession, entre 2008 et 2009, les dépenses des citoyens et des services publics en éducation ont augmenté dans 24 des 31 pays de l'OCDE, alors que le PIB de 26 de ces pays diminuait pendant la même période.

L'innovation

Il est généralement accepté que l'innovation amène un apport positif à l'économie et à la vitalité socioculturelle d'une société.

Certains critères sont utilisés pour évaluer la contribution de la recherche à la société québécoise :

- Le nombre de brevets et de licences déposés (entente monétaire entre une université et une entreprise afin que cette dernière utilise une invention appartenant à l'université).
- ► Les dépenses en recherche et développement (R & D).
- Le nombre d'emplois dans le secteur de la recherche et du développement.

De toutes les formes d'innovation, l'innovation sociale est la plus performante lorsqu'il s'agit de résoudre des enjeux complexes constitués de problématiques à la fois économiques, sociales, organisationnelles, technologiques et environnementales.

^{*} Au moment de publier ce cahier, le Ministère n'avait pas encore diffusé les documents préparatoires sur ce thème.

⁴¹ Cahier thématique, la qualité de l'enseignement supérieur, p. 7

⁴² Indicateurs de l'éducation 2011, p. 68

4. La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

On n'a qu'à penser aux enjeux qui influencent et orientent le développement de notre société, avec des impacts majeurs sur l'économie et sur les finances publiques, tels que la transition démographique que vit le Québec, imposant un nouveau contrat social entre les générations; les changements climatiques et les atteintes à la biodiversité qui exigent la définition d'un nouveau rapport aux ressources naturelles; la mondialisation, qui change fondamentalement les rapports économiques et sociaux; les nouvelles technologies numériques qui, même si elles rendent les populations plus mobiles et facilitent l'accès à la connaissance, ont en même temps le potentiel de provoquer des fractures sociales profondes et des inégalités nouvelles; la pauvreté, les inégalités, l'isolement des immigrants ou la marginalisation des populations autochtones ou de certaines catégories de jeunes; l'analphabétisme comme le décrochage scolaire; la dévitalisation de communautés rurales.

«Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant⁴³.»

Les innovations sociales sont « sociales » autant dans leurs finalités que dans leurs processus. Elles répondent à des besoins sociaux tout en créant de nouvelles relations entre des personnes et des groupes qui n'avaient pas nécessairement l'habitude de coopérer. L'innovation sociale naît d'un processus nécessairement ouvert. Les innovateurs sociaux ont été, en ce sens, précurseurs de ce que recherchent aujourd'hui de plus en plus les institutions et les entreprises pour accélérer l'innovation technologique par ce que l'on appelle l'innovation ouverte.

En d'autres termes, les innovations sociales sont, en soi, bonnes pour la société, mais, par leurs processus de création et de mise en œuvre, elles augmentent en même temps la capacité d'agir de la société.

Qu'en est-il au Québec?

- Plusieurs universités comptent en leur sein des bureaux de liaison université-milieu ou université-entreprise afin de faciliter le brevet d'innovation et le démarrage d'entreprise.
- ► Toutefois, les universités et les centres de recherche ont déposé moins de 17% des licences et des «options nouvelles » (droit de négocier pour une licence) attribuables à l'ensemble des universités et des centres de recherche canadiens⁴⁴.
- ► En 2010-2011, 2,9 milliards de dollars ont été investis en recherche dans les établissements québécois d'enseignement supérieur afin de soutenir les chercheurs et les 73 000 étudiants (ce montant inclut le financement fédéral, provincial et privé)⁴⁵.
- ▶ Depuis la fin des années 1980, le Québec bénéficie d'une augmentation régulière de la proportion de travailleurs hautement qualifiés⁴6.

Et ailleurs?

- Depuis 2001, le nombre de licences et d'« options nouvelles » déposées chaque année par les universités et les centres de recherche a plus que doublé en Ontario et il s'est accru de près de 70% dans l'ensemble du Canada.
- ▶ En moyenne, les pays de l'OCDE dépensent le tiers de leurs dépenses annuelles par étudiant en éducation en recherche et développement.
- L'Union européenne produit un Tableau de bord européen de l'innovation basé sur 25 variables, dont les dépenses en R & D, le nombre de doctorats décernés, les publications d'articles scientifiques en partenariat public privé, etc. Ainsi, les quatre pays européens les plus innovants en 2011 sont la Suède, le Danemark, l'Allemagne et la Finlande. Selon ces critères, les pays d'Union européenne sont plus « innovants » que le Canada et l'Australie, mais moins que la Corée du Sud, les États-Unis et le Japon⁴⁷.

⁴³ Amalgame de définitions de Camil Bouchard, du RQIS, du CRISES, du Stanford Center for Social Innovation et de Young Foundation.

⁴⁴ L'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec, 2010, p. 15

⁴⁵ Cahier thématique, la qualité de l'enseignement supérieur, p.7

⁴⁶ L'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec, 2010, p. 14

⁴⁷ http://ec.europa.eu/enterprise/policies/innovation/files/ius-2011_en.pdf

4

La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

L'Université et les besoins du marché du travail

Il y a de plus en plus d'étudiants dans l'enseignement supérieur au Québec, pourtant les taux de chômage des diplômés universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat) sont tous en baisse depuis 2005. En 2010, près de 65% des emplois sont occupés par des diplômés postsecondaires⁴⁸.

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires réduit le taux de chômage des individus non scolarisés de 2,3 points de pourcentage entre l'âge de 25 et de 29 ans⁴⁹. De plus, un diplômé universitaire au chômage le restera moins longtemps qu'un adulte ayant complété seulement un diplôme d'études secondaires.

Dans les débats sur l'avenir des universités, certains mettent en opposition le rôle des universités pour combler les besoins du marché du travail avec leur mission de développement des connaissances et de l'esprit critique. D'aucuns estiment qu'il n'est pas du ressort des universités de former des travailleurs mais bien des citoyens complets. Les employeurs rétorquent que leurs attentes à l'égard des universités est que celles-ci transmettent aux étudiants des connaissances ainsi que des aptitudes concrètes qui leur seront utiles sur le marché du travail, que ce soit sur le plan des aptitudes plus techniques ou des méthodes d'analyse, d'organisation, de travail, etc.

Les arguments pour des universités axées sur le développement du savoir :

- La mission fondamentale d'une université est le développement du savoir et sa diffusion.
- ▶ Elles sont les seules à pouvoir fournir une solide formation de base à la population.
- Les marchés du travail sont difficilement prévisibles, surtout dans un contexte d'économie du savoir où les compétences demandées aujourd'hui peuvent être désuètes peu de temps après.

Les arguments pour des universités axées sur les besoins du marché du travail :

- Les universités doivent soutenir le développement économique.
- L'offre de formation doit se développer en adéquation avec le marché du travail afin d'atteindre un équilibre et d'utiliser de manière optimale les ressources des universités.
- Les universités doivent collaborer avec le pouvoir public et les entreprises.

L'enseignement supérieur et le développement régional

Que ce soit des cégeps ou des universités, les régions de partout au Québec ont profité de la présence d'institutions d'enseignement supérieur depuis les années 1960. Au tournant des années 1990, ces institutions ont eu comme mandat de se trouver des missions en lien avec leur région.

Les atouts de la présence d'établissements d'enseignement supérieur en région :

- ▶ Ils connaissent les besoins en formation des entreprises de leur région.
- ▶ Ils peuvent identifier et faire connaître les réussites de la région qui mériteraient d'être exportées.
- ▶ Ils contribuent au développement des régions, voire même à la survie de certaines régions du Québec en voie de redéfinition de leur vocation économique.

Les défis:

- ▶ Le déclin démographique et le vieillissement de la population.
- ► L'exode des jeunes vers les grandes villes.
- La réussite d'une université en région dépend fortement de la conjoncture : chaque cas est unique.

Plusieurs centres de recherche existent dans les régions du Québec, principalement affiliées à l'Université du Québec:

- ▶ Institut de recherche sur les PME de l'UQTR.
- ▶ Unité de recherche et de service en technologie minérale de l'UQAT.
- ► Institut des sciences de la mer de l'UQAR.
- ▶ Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke.
- ► Centre de recherche sur la forêt boréale de l'UQAC.

Certaines universités se sont établies dans d'autres régions ou sont en voie de le faire :

- ► L'Université de Montréal à Laval.
- ► L'UQTR à Drummondville.
- ► ĽUQAR à Lévis.
- ▶ L'Université de Sherbrooke à Longueuil.

48 Indicateurs de l'éducation 2011, p. 120

49 Regards sur l'éducation, p. 407

4. La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec

► ENJEU 1 LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR ET L'INNOVATION

Quelles devraient être les priorités des collèges et des universités pour contribuer à positionner le Québec dans la société du savoir?

► ENJEU 2 LES LIENS AVEC LES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Que doivent faire les établissements d'enseignement supérieur pour veiller à ce que les besoins du marché du travail soient comblés tout en préservant leur mission de développement des connaissances et de l'esprit critique?

► ENJEU 3 LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS ET DU QUÉBEC

Comment mieux arrimer la formation supérieure avec les besoins du milieu tout en protégeant l'indépendance académique? Comment renforcer les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs du milieu?





SOYEZ BREF ET DIRECT!

Exprimez votre opinion le plus clairement et succinctement possible afin que d'autres puissent avoir le temps de s'exprimer.

ATTAQUEZ LES IDÉES ET NON LES PERSONNES!

Écoutez respectueusement l'opinion des autres. Si vous n'êtes pas d'accord, vous avez le droit de le dire tout en étant poli.

OSEZ PRENDRE LA PAROLE ET SOYEZ OUVERT À LA DIVERSITÉ!

Vous avez une part de responsabilité dans le succès des activités. Réagissez quand on vous le demande et ayez l'ouverture d'esprit nécessaire pour entendre des idées qui ne sont pas les vôtres.

QUAND VOS COMMENTAIRES SONT PERTINENTS, PARTAGEZ-LES AVEC L'ENSEMBLE DU GROUPE!

Évitez les discussions ou les commentaires en aparté avec vos voisins, car cela nuit à l'écoute des invités.

SOYEZ PONCTUEL ET RESPECTEZ VOS CHOIX D'ACTIVITÉS!

Rendez-vous à l'heure aux activités que vous avez choisies. Si vous arrivez en retard, soyez discret. Ne vous promenez pas d'une salle à l'autre pendant une même plage horaire.

LES 5 RÈGLES EN PROCESSUS DE CRÉATIVITÉ



- 1 LA CRITIQUE (censure ou autocensure) EST INTERDITE, car dans une session d'idéation, elle conduit directement à la banalité.
- 2 L'IMAGINATION LA PLUS FOLLE EST LA BIENVENUE.

Ici, il faut opérer une double révolution :

- 1) celle de la méthode, en délirant et en travaillant de façon non linéaire;
- **celle du comportement**, en ouvrant les portes à la frénésie de l'imaginaire et en mettant de côté notre éducation logique et réaliste.
- **JOUER AVEC LES IDÉES en faisant du pouce sur les idées des autres.** Les meilleures solutions viennent presque toujours d'une combinaison de plusieurs énoncés.
- 4 PRODUIRE UN MAXIMUM D'IDÉES pour obtenir une liste riche et variée. Les idées ne sont pas toujours pertinentes mais elles peuvent servir à d'autres fins.
- 5 ÊTRE DIRECTIF SUR LA PROCÉDURE et non sur le contenu.



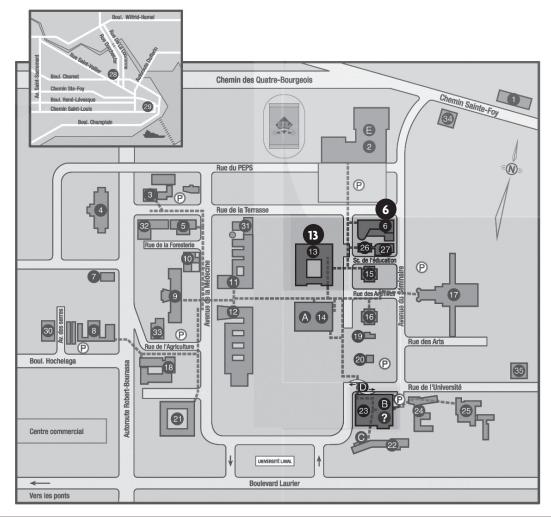
Les pavillons de l'École d'hiver – Spécial Sommet

- 6 Au Pavillon Palasis-Prince (PAP), Théâtre de la cité universitaire, 2325, rue de la Terrasse
 - · Vendredi, 25 janvier
 - Accueil et accréditation de 17 h à 21 h
 - Agora aux mille rencontres de 18 h à 19 h 30
 - Assemblée d'ouverture de 19 h 30 à 22 h
 - · Dimanche, 27 janvier
 - Assemblée citoyenne de 13 h 30 à 15 h

- 13 Au Pavillon Charles-De Koninck (DKN), 1030, avenue des Sciences-Humaines
 - · Samedi, 26 janvier
 - Déjeuner engagé de 7 h 30 à 8 h 45
 - Accueil et accréditation de 8 h 30 à 17 h
 - Activités aux choix et parcours de 9 h à 18 h
 - Dîner de 12h30 à 14h
 - · Dimanche, 27 janvier
 - Accueil et accréditation de 8 h 30 à 12 h
 - Parcours de 9h à 12h
 - Dîner de 12h à 13h30

- Au Pavillon Maurice-Pollack (POL), 2305, rue de l'Université
 - · Samedi, 26 janvier
 - Soirée festive de 20 h à 1 h

CARTE DU CAMPUS





Kiosque d'accueil et d'information

Inscription tardive? Objets perdus? Besoin d'informations? Signalement d'une urgence? En tout temps, durant l'École d'hiver- Spécial Sommet, des personnes seront présentes au kiosque d'accueil pour vous aider et répondre à vos questions. Le kiosque est situé au même endroit que l'inscription.

Horaires et emplacements du kiosque Accueil et Inscription

- ▶ Au Pavillon Palasis-Prince (PAP), 2325, rue de la Terrasse
 - Vendredi, 25 janvier de 17 h à 21 h
- ▶ Au Pavillon Charles-De Koninck (DKN), 1030, avenue des Sciences-Humaines
 - Samedi, 26 janvier de 8 h 30 à 17 h
 - Dimanche, 27 janvier de 8 h 30 à 12 h

Vestiaire

Si vous désirez déposer vos bagages à votre arrivée, avant de vous rendre à votre lieu d'hébergement ou encore lors de la journée de votre départ, présentez-vous à l'accueil au Pavillon Charles-De Koninck (DKN).

Un local verrouillé est mis à votre disposition à proximité.

Accès internet

Un accès Internet sans fil sera disponible durant toute l'École d'hiver – Spécial Sommet.

Votre nom d'utilisateur est indiqué sur votre cocarde. Le mot de passe est : EHiver2013.

Vous pouvez obtenir davantage d'informations au kiosque d'accueil.

Repas

Votre inscription vous donne droit au déjeuner du samedi, ainsi qu'aux dîners du samedi et dimanche. Les repas seront distribués et servis à la cafétéria du Pavillon Charles-De Koninck (DKN). Vous devez présenter un coupon repas pour être servi. Tout achat non compris dans le menu de base sera à vos frais.

Le repas du dîner est composé de:

Une soupe;

Une assiette principale (un choix parmi les suivants):

- Menu santé - Menu traditionnel - Menu végétarien - Ou assiette du bar à salade

Petit pain avec beurre ou margarine

Deux breuvages (jus, petit lait, café ou thé) : attention, aucune bouteille d'eau ne sera servie sur place, pensez à utiliser votre gourde! Dessert du jour

Avant de partir de l'École d'hiver – Spécial Sommet...

N'oubliez pas de nous remettre au kiosque d'accueil :

- votre cocarde pour que nous puissions la réutiliser lors d'une prochaine édition ;
- · votre formulaire d'empreinte écologique complété.

Évaluation

Nous vous enverrons par courriel un court questionnaire d'évaluation pour connaître votre appréciation de l'École d'hiver — Spécial Sommet. Merci de le remplir pour nous permettre d'améliorer l'événement.

ÉCO RESPONSABILITÉ





L'Institut du Nouveau Monde a une tradition d'écoresponsabilité lors de l'organisation de ses événements. L'École d'hiver - Spécial Sommet sera classifié niveau 2 selon la norme en gestion responsable d'événements du Bureau de normalisation du Québec BNQ 9700-253. Plusieurs mesures sont donc mises en place afin de réduire les impacts de cet événement sur l'environnement et de maximiser les retombées socio-économiques dans la communauté.

Voici quelques-unes des mesures mises de l'avant :

Choix du lieu

- Le site de l'École d'hiver Spécial Sommet est situé à proximité des principaux services et des transports en commun.
- Le site est équipé d'un système de recyclage fonctionnel. Vous êtes néanmoins invité à utiliser surtout les bacs de recyclage et à restreindre vos contacts avec les poubelles, afin de limiter votre impact environnemental.
- L'Université Laval a également une politique écoresponsable rigoureuse ; les objectifs et engagements qui y sont liés au cœur de sa mission. Vous pouvez consulter les mesures prises sur www2.ulaval.ca/developpement-durable.
- L'Université Laval est certifié «Campus durable» de la Coalition jeunesse Sierra.

Achats et production

- L'INM privilégie de faire affaires avec des fournisseurs locaux dotés d'une mission sociale et environnementale.
- Les programmes officiels sont imprimés sur du papier recyclé à 100 %, certifié FSC. L'encre utilisée est à base végétale. La quantité est estimée au strict minimum afin d'éviter le gaspillage (votre programme est précieux, ne le perdez pas).
- Les cocardes sont réutilisées d'un événement de l'INM à l'autre. N'oubliez pas de rapporter la vôtre!

Alimentation

- Des options végétariennes sont offertes à tous les repas servis. Les participants sont encouragés à utiliser des tasses réutilisables lors de l'événement. Apportez la vôtre!
- Les surplus sont récupérés par l'organisation et offerts à des organismes communautaires de la région.
- · Les couverts sont réutilisables.
- Dans la mesure du possible, l'emballage individuel des aliments et des boissons est limité au strict minimum. Il n'y aura pas de bouteilles d'eau lors des pauses santé; pensez à utiliser votre gourde.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

- La principale source d'émission de GES lors d'un événement est le transport. Vous poserez un geste important en profitant du covoiturage, des transports en commun et du transport actif pour venir à *l'École d'hiver Spécial Sommet*.
- L'équipe fait également des efforts pour limiter ses déplacements en voiture et favorise l'utilisation des transports en commun et du covoiturage.
- Une somme a été réservée pour compenser les GES causés par les déplacements des participants et de l'équipe des organisateurs.



L'INM remercie chaleureusement toutes les personnes et organisations qui ont rendu possible la tenue de l'École d'hiver – Spécial Sommet.













NOTES		d/ziv, DELIMSTITUT SPÉCIA 25 AU 27. UNIVERSITÉ	C B L DU NOUVEAU N L SOM M
		UNIVERSITÉ	IANVIER 2 Laval, que

C'ÉC®LE C'hiver D DELINSTITUT DU NOUVEAU MONDE SPÉCIAL SOMMET 25 AU 27 JANVIER 2013 UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC		NOTES
UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC		



DES CITOYENS DES IDÉES DES PROJETS

L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE est une organisation non partisane dont la mission est d'encourager la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec.

L'INM œuvre dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. Par ses activités,

l'INM propose une démarche délibérative structurée, basée sur la formule « informer, débattre, proposer ». Organisation sans but lucratif ayant le statut d'organisme de bienfaisance,

l'INM a lancé ses activités le 22 avril 2004 à Montréal.

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1030, Montréal (Québec) H3A 1E4 514 934-5999 | 1 877 934-5999





La 10^e édition de l'École d'été de l'INM se tiendra du 15 au 18 août à Montréal. Vous avez le goût de rêver le monde de demain, de vous approprier des compétences et des outils qui feront la différence, d'incarner le changement ? **Ne manquez pas cette** école de citoyenneté aux airs de festival!

EXCLUSIF AUX PARTICIPANTS DE L'ÉCOLE D'HIVER SPÉCIAL SOMMET

> Seulement 65 \$ jusqu'au 7 février 2013

Pour vous inscrire et vous informer: inm.qc.ca/ee2013 Inscrivez-vous sur place à l'accueil tout au long de l'École d'hiver.

GRANDS PARTENAIRES

L'École d'été est soutenue financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.





PARTENAIRES OFFICIELS



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

LES OFFICES jeunesse
internationaux du Québec



Les Offices jeunesse OFOL • OOAL • OOWBL



COMMANDITAIRES MAJEURS













PARTENAIRES MÉDIAS



